

# Note sur les principaux thèmes

- Vers la neutralité en gaz à effet de serre
- Le défi mondial des plastiques
- Recul de la biodiversité
- Numérique et climat : une double transformation
- Justice environnementale
- Échanges et environnement
- Santé et sécurité humaines
- Gestion durable des mers et océans

GARANTIR  
**À TOUS**  
UN ENVIRONNEMENT  
SAIN ET RÉSILIENT

Ministérielle de l'environnement de l'OCDE

30-31 mars 2022

# GARANTIR À TOUS UN ENVIRONNEMENT SAIN ET RÉSILIENT

Ministérielle de l'environnement de l'OCDE 30-31 mars 2022

## INTRODUCTION

C'est en 2016, peu après la signature de l'Accord de Paris, que le Comité des politiques d'environnement (EPOC) s'est pour la dernière fois réuni au niveau ministériel. Six ans plus tard, la demande d'action urgente et ambitieuse en faveur du climat et de l'environnement n'a jamais été aussi forte. D'ailleurs, les pays ont envoyé un signal fort en adoptant le Pacte de Glasgow pour le climat à la COP26, malgré les difficultés posées par la pire pandémie que le monde ait connue depuis plusieurs siècles. Depuis lors, l'agression russe contre l'Ukraine et ses effets dominos sur la stabilité des prix de l'énergie, les chaînes logistiques mondiales et la sécurité alimentaire ont bouleversé les priorités de court terme. Ces événements n'en ont pas moins jeté une lumière crue sur la nécessité de poursuivre une politique d'environnement porteuse de transformations, en particulier pour accompagner la transition mondiale vers la neutralité GES d'ici à 2050. Tout ce à quoi on assiste aujourd'hui - qu'il s'agisse de l'agression de grande envergure que la Russie a menée contre l'Ukraine, des effets dévastateurs de la pollution par les matières plastiques et du changement climatique, ou bien encore des conséquences de la COVID-19 - montre que les dirigeants doivent fortement se mobiliser pour instaurer une résilience environnementale et climatique dans un monde en évolution. Bien qu'il soit encore trop tôt pour pouvoir rendre pleinement compte, ici, des implications de la guerre qui oppose la Russie et l'Ukraine, il ne fait aucun doute qu'elles forment la toile de fond des débats de la réunion ministérielle. Ces implications englobent les répercussions de la guerre sur les politiques du climat et de sécurité énergétique menées dans le monde, les conséquences écologiques des combats et l'attention prioritaire qu'il faudra accorder à la reconstruction de l'Ukraine le moment venu.

L'édition 2022 de la Ministérielle de l'EPOC est cruciale en ce qu'elle permet aux Ministres d'énoncer les mesures à prendre dans ce contexte face aux enjeux environnementaux et climatiques et d'orienter la suite des travaux connexes de l'OCDE. Elle coïncide également avec le 51<sup>e</sup> anniversaire de l'EPOC, qui sera l'occasion de confirmer son esprit de pionnier et son rôle de premier plan dans la définition de normes. Depuis un demi-siècle, l'EPOC traite d'un large éventail de thèmes interdépendants, parmi lesquels figurent le changement climatique, les déchets, la biodiversité, l'eau, le lien entre innovation et environnement, l'utilisation rationnelle des ressources et les produits chimiques. Il a élaboré plus de 75 actes juridiques sur l'environnement ; il a doté l'OCDE d'une grande expertise en matière d'indicateurs, de données et de modélisation liés à l'environnement ; il a mis au point un vaste système d'examen environnementaux par pays et prête son concours à l'élaboration des politiques d'environnement dans les économies émergentes et en transition. La réunion revêt une importance cruciale car, du fait de l'ampleur de son périmètre thématique et des liens de collaboration étroite qui sont entretenus au sein de la Direction de l'environnement et avec les autres directions et organes de l'OCDE, les ministres seront en mesure de se mobiliser autour des questions environnementales aux côtés de leurs pairs.



La réunion ministérielle se compose de deux séances plénières, consacrées aux thèmes suivants :



**1. Changement climatique** : à la COP26, tenue à Glasgow, les dirigeants de la planète sont convenus de continuer de s'efforcer à limiter la hausse de la température mondiale à 1.5 C par rapport au niveau pré-industriel. Il faut désormais traduire ces engagements en actions et réalisations concrètes. Cette séance plénière, qui est divisée en deux parties, est l'occasion, pour les Ministres, de définir les prochaines étapes à suivre en accordant une attention particulière aux mesures d'atténuation et d'adaptation, au financement climatique, à la tarification du carbone et aux moyens de concilier les objectifs climatiques de court et plus long termes.



**2. Matières plastiques** : il est urgent de réduire les quantités de déchets et de matières dangereuses qui sont rejetés dans l'environnement tout en veillant à utiliser de manière plus rationnelle les ressources en raréfaction. Cette séance plénière aura pour toile de fond la publication des *Perspectives mondiales des plastiques* de l'OCDE, premier rapport du genre dans lequel sont analysées en détail les tendances actuelles et prévues eu égard à la production de matières plastiques, à leur utilisation et à leurs conséquences environnementales. Les évolutions technologiques, les chaînes de valeur mondiales et l'économie circulaire seront au cœur des discussions.

La Ministérielle donne également lieu à des réunions en sous-groupes plus restreints pour faire connaître l'expérience de leur pays et les défis à relever dans des domaines clés comme la biodiversité, la justice environnementale, les échanges, la transition numérique et la mer ainsi que pour échanger officieusement avec des représentants du secteur privé et de la jeunesse dans le cadre de déjeuners de travail.

L'objet de la présente note est de planter le décor en vue des séances plénières, des séances en sous-groupes et des déjeuners de travail afin de stimuler le débat.

11h30 – 12h00

Salle CC9

**Déjeuner de travail ministériel**

12h00 – 13h30

Salle CC9

Page 5 →

### ALLOCUTIONS DE BIENVENUE

#### CRÉER LES CONDITIONS D'UNE TRANSITION JUSTE ET RÉILIENTE VERS LA NEUTRALITÉ EN GAZ À EFFET DE SERRE

Les échanges de vues porteront sur les tendances et les initiatives particulières pilotées par le secteur privé qui déterminent le déroulement de la mise en œuvre, en mettant plus particulièrement l'accent sur l'intégration des priorités d'une transition juste dans les stratégies de neutralité GES au niveau des entreprises et dans l'ensemble du secteur financier.

**Séance plénière**

13h30 – 15h00

Salle CC9

Page 6 →

#### VERS LA NEUTRALITÉ GES : RAPPROCHER LES AMBITIONS D'ATTÉNUATION ET D'ADAPTATION

Cette séance plénière sera l'occasion de montrer comment l'EPOC, et l'OCDE en général, peuvent jouer un rôle de premier plan à l'appui de la transition vers la neutralité en gaz à effet de serre et de l'adaptation aux effets du changement climatique. Les discussions porteront sur les projets immédiats d'accélération de l'action climatique par des moyens réglementaires et autres dans les domaines du verdissement des infrastructures, de l'efficacité d'utilisation des ressources et de l'eau, de la tarification explicite et implicite du carbone et de la prise en compte des risques climatiques dans la prise de décision.

**Séance plénière**

15h30 – 16h30

Salle CC9

Page 10 →

#### VERS LA NEUTRALITÉ GES : ALIGNER LES FLUX FINANCIERS SUR LES OBJECTIFS CLIMATIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

Cette séance plénière sera consacrée aux mesures à prendre en priorité par les pouvoirs publics, les instances de normalisation et les acteurs financiers pour aligner les flux financiers sur les objectifs de neutralité GES et de résilience climatique et sur d'autres objectifs internationaux d'environnement, comme ceux concernant la biodiversité, tout en évitant les risques d'écoblanchiment. La réflexion portera par ailleurs sur les priorités de la collaboration internationale et les moyens de la concrétiser afin de mobiliser des investissements et de les orienter dans les proportions et à la vitesse requises vers des projets favorables à l'environnement.

**Séances parallèles en sous-groupes (Partie I)**

16h45 – 18h15

Salle CC13

Page 14 →

**Thème 1**

#### ACCÉLÉRER L'ACTION FACE AU RECUL DE LA BIODIVERSITÉ

Cette séance portera sur l'éventail des instruments économiques à la disposition des pouvoirs publics pour lutter contre l'érosion de la biodiversité. Les obstacles à surmonter pour les déployer à plus grande échelle seront abordés, et les ambitions des pays pour le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 seront mises en exergue.

16h45 – 18h15

Salle CC15

Page 17 →

**Thème 2**

#### METTRE LA TRANSITION NUMÉRIQUE EN ADÉQUATION AVEC UNE ÉCONOMIE DURABLE ET NEUTRE EN GES

Cette séance sera consacrée au rôle de la transformation numérique à l'appui de la politique environnementale, et à la manière dont l'OCDE peut aider les pays à mieux mettre le numérique au service des objectifs environnementaux ainsi qu'à traiter les difficultés soulevées par la transformation numérique.

16h45 – 18h15

Salle CC1

Page 19 →

**Thème 3**

#### AMÉLIORER LA JUSTICE ENVIRONNEMENTALE ET L'IMPLICATION SIGNIFICATIVE DE TOUS DANS LES PROCESSUS DE DÉCISION

Cette séance portera sur les moyens pour les pays d'améliorer la justice environnementale, ainsi que sur les possibilités de rendre les politiques climatiques et environnementales plus efficaces et plus acceptables pour les citoyens par des mesures d'inclusion sociale.

19h00 – 21h00

Salle C

### DÎNER DES MINISTRES ET CHEFS DE DÉLÉGATION

**Séances parallèles en sous-groupes (Partie 2)**  
**10h30 – 12h00**  
Salle CC13  
[Page 22](#) →

## Thème 4 **MAXIMISER LES SYNERGIES ENTRE LES POLITIQUES COMMERCIALES ET ENVIRONNEMENTALES**

Cette séance portera sur les enjeux au croisement des politiques commerciales et environnementales et leurs incidences possibles, ainsi que sur le rôle des ministères de l'Environnement à cet égard. L'accent sera mis sur les difficultés, les limites et les déficits de connaissances rencontrés dans le traitement de ces enjeux.

**10h30 – 12h00**  
Salle CC1  
[Page 25](#) →

## Thème 5 **RENFORCER LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT POUR AMÉLIORER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES POPULATIONS**

Cette séance sera consacrée aux répercussions de la dégradation de l'environnement sur la santé et aux coûts de l'inaction des pouvoirs publics, ainsi qu'aux avantages de la prise en compte de la santé dans les décisions environnementales. Il s'agira de mettre en évidence les principaux déficits de connaissance et les actions à mener en priorité.

**10h30 – 12h00**  
Salle CC15  
[Page 28](#) →

## Thème 6 **METTRE L'ACTION PUBLIQUE AU SERVICE D'UNE GESTION DURABLE DES MERS ET OCÉANS**

Lors de cette séance, il s'agira d'examiner comment mettre l'action publique au service de la conservation et de l'exploitation durable des océans et des écosystèmes marins, et de réfléchir à ce que peut faire l'OCDE pour aider les pays à mieux lutter contre les déchets marins et à renforcer la résilience des communautés côtières et marines face aux effets du changement climatique.

**Déjeuner de travail ministériel**  
**12h00 – 13h30**  
Salle CC9  
[Page 31](#) →

## **REPRÉSENTATION CITOYENNE, ÉDUCATION ET SENSIBILISATION DU PUBLIC AU SERVICE DE LA LUTTE CONTRE LES PROBLÈMES D'ENVIRONNEMENT**

Au cours de cette séance, il s'agira d'examiner comment les pouvoirs publics peuvent doter les apprenants et les citoyens des compétences voulues pour bâtir des villes plus durables, créer des entreprises durables, repousser les limites des technologies vertes par l'innovation, repenser les modes de vie individuels et soutenir des politiques publiques écologiquement responsables.

**Séance plénière**  
**13h30 – 15h00**  
Salle CC9  
[Page 32](#) →

## **FAIRE FACE AU DÉFI MONDIAL DES PLASTIQUES**

Lors de cette séance, les principales conclusions des Perspectives mondiales des plastiques de l'OCDE seront examinées. Les Ministres auront l'occasion d'évoquer les mesures prises ou prévues au niveau national pour réduire la production de déchets plastiques et encourager le développement d'approches davantage tournées vers l'économie circulaire dans le domaine des plastiques. Ils seront en outre encouragés à mettre en lumière les domaines dans lesquels l'OCDE pourrait apporter de nouvelles contributions utiles et dans lesquels la coopération internationale compte.

**15h30 – 16h30**  
Salle CC9

## **DISCUSSION ET DÉCISION AU SUJET DES RÉSULTATS DE LA RÉUNION MINISTÉRIELLE**

**16h30 – 16h40**  
Salle CC9

## **SÉANCE DE CLÔTURE**

« Six ans après la dernière réunion ministérielle de l'OCDE sur l'environnement, la crise climatique s'est approfondie, nous sommes aux prises avec le COVID-19 et, aujourd'hui, plus que jamais, nous défendons la démocratie et l'état de droit face à la guerre horrible et injuste que la Russie mène contre l'Ukraine. Il incombe aux pays membres de l'OCDE d'œuvrer ensemble pour que l'avenir de tous les individus, y compris des plus vulnérables d'entre nous, soit placé sous le signe de la santé et de l'équité, d'agir avec audace contre la crise climatique et de faire fonctionner une économie robuste et durable qui génère des emplois de qualité. »

**Carole Dieschbourg**

Présidence – Luxembourg

Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable du Luxembourg

« La pandémie de COVID-19 et les attaques non provoquées de la Russie contre l'Ukraine ont creusé davantage encore les inégalités économiques et sociales et mis au jour un grand nombre de vulnérabilités. Les États sont exhortés à honorer les engagements pris dans l'Accord de Paris et à atteindre les objectifs de développement durable à l'horizon 2030. À cette fin, nous devons accélérer les efforts déployés pour nous adapter au changement climatique et en atténuer les effets, pour remédier au recul de la biodiversité, pour veiller à l'utilisation rationnelle des ressources et pour relever les défis sociaux qui en découlent. Nous devons faire preuve de célérité dans la mise en œuvre de nouvelles approches budgétaires et le financement de l'urgence climatique et environnementale. »

**Michael S. Regan**

Présidence – États-Unis

Administrateur de l'Agence pour la protection de l'environnement des États-Unis

## Déjeuner de travail ministériel

# CRÉER LES CONDITIONS D'UNE TRANSITION JUSTE ET RÉSILIENTE VERS LA NEUTRALITÉ EN GAZ À EFFET DE SERRE

30 mars 2022, 12h00 – 13h30

### Questions à examiner

- Alors que les gouvernements sont aux prises avec la nécessité d'accélérer la transition vers la neutralité GES sur fond de cherté de l'énergie et de hausse de l'inflation, comment les responsables de l'action publique peuvent-ils mieux coopérer avec le secteur privé et l'aider à procéder aux transformations ambitieuses qu'exige la décarbonation de ses activités ?
- Au vu de l'expérience acquise dans votre secteur ou domaine de compétence, comment gérez-vous la nécessité urgente de mettre en place des stratégies de neutralité GES à l'échelle des entreprises tout en tenant compte des conséquences et mesures de protection sociales ?

### Principaux enjeux

Au centre de la nouvelle approche stratégique du changement climatique mobilisant toute l'Organisation du Secrétaire général, il y a la volonté d'appuyer les transformations nécessaires pour s'attaquer au changement climatique et favoriser ainsi la résilience économique et sociale globale d'un monde qui change. Notamment, le projet horizontal de l'OCDE sur la résilience climatique et économique adopte une approche globale à la résilience, mettant l'accent sur l'atténuation de la gravité du changement climatique en réduisant les émissions mondiales de gaz à effet de serre, le renforcement de la résilience aux effets physiques du changement climatique, en prêtant une attention particulière aux conséquences sociales et aux effets redistributifs.

Alors que les émissions de gaz à effet de serre ont continué d'augmenter en 2021, il faudra sensiblement revoir à la hausse les ambitions et les investissements et transformer les modèles économiques et les comportements pour mettre véritablement la planète sur la voie de la neutralité climatique. Depuis plusieurs années, une importance grandissante est attribuée à la « transition juste », notion reconnue au niveau international qui renvoie à un large éventail de priorités essentielles pour obtenir un large soutien public pour l'action climatique. L'accent est mis

notamment sur l'emploi et les travailleurs, mais le concept a continué d'évoluer et recouvre souvent les effets redistributifs des transitions vers la neutralité climatique et du changement climatique lui-même. Il convient néanmoins de poursuivre la réflexion pour déterminer comment traduire ces priorités en actions transparentes que mènent les responsables de l'action publique et le secteur privé et dont ils rendent compte.

**L'objet de cette table ronde est d'informer les Ministres des tendances et des initiatives particulières pilotées par le secteur privé qui déterminent la mise en œuvre des plans de neutralité GES des entreprises. La réflexion porte également sur l'intégration des priorités d'une transition juste dans les stratégies de neutralité GES des entreprises et du secteur financier.** Les Ministres ont l'occasion de mener un dialogue informel avec des représentants du secteur privé, qui les aidera à mieux cerner les mesures prises par les entreprises – ainsi que ce dont ils ont besoin de la part des pouvoirs publics – pour piloter des transitions résilientes, justes et équitables vers la neutralité carbone. Les discussions contribueront également à l'engagement stratégique de l'OCDE dans son ensemble à l'égard des priorités d'une transition juste – y compris au développement du dialogue à haut niveau avec le secteur privé sur ces questions.

*Les Ministres ont l'occasion de mener un dialogue informel avec des représentants du secteur privé, qui les aidera à mieux cerner les mesures prises par les entreprises – ainsi que leurs besoins – pour piloter des transitions résilientes, justes et équitables vers la neutralité carbone.*





Séance plénière

# VERS LA NEUTRALITÉ GES – RAPPROCHER LES AMBITIONS D'ATTÉNUATION ET D'ADAPTATION

Mercredi 30 mars 2022, 13h30 – 15h00



### Questions à examiner

- Quelles sont les dispositions prises par votre pays pour que l'action publique engagée sur le court terme, CDN pour 2030 incluses, cadre avec les objectifs climatiques de long terme, dont celui d'être neutre en GES à la moitié du siècle ?
- Quelles sont les mesures prises par votre pays en faveur de la résilience, qu'il s'agisse de garantir la résilience des stratégies de neutralité GES face aux bouleversements économiques, sociaux ou planétaires ou de renforcer la résilience face aux effets du changement climatique ?
- De quelle façon l'OCDE peut-elle continuer d'aider votre pays à réduire l'écart entre le niveau d'ambition affiché et les résultats obtenus, notamment grâce à de nouvelles formes de coopération internationale ?

### Principaux enjeux

À la COP26, les pays ont insisté sur l'urgence de relever le niveau d'ambition en matière d'atténuation, d'adaptation et de financement ainsi que d'intensifier l'action s'y rapportant tout au long de cette Décennie d'action, qui sera cruciale pour concrétiser les objectifs de l'Accord de Paris et l'Agenda 2030 de développement durable. L'OCDE, notamment par l'intermédiaire de l'EPOC, s'emploie à soutenir l'ambitieuse action menée à l'échelle internationale face au changement climatique, en travaillant avec les pays Membres à l'instauration de conditions propices à une accélération de la transition vers la neutralité GES. Au nombre de ses contributions clés à la COP26 figurent un rapport de recherche sur les pertes et préjudices dus au changement climatique,

de nouvelles données de suivi et de projection du financement climatique, la mise en place de l'Observateur annuel de l'action climatique et le concours technique apporté aux négociations par l'intermédiaire du Groupe d'experts OCDE/AIE sur le changement climatique.

Malgré une révision générale à la hausse des cibles climatiques de long terme, la plupart des pays suivent une trajectoire très éloignée de celle requise par la transition. Nous devons absolument virer court si nous voulons avoir une chance de limiter le réchauffement planétaire à 1.5 °C. Il est urgent de combler l'écart qui sépare les objectifs d'atténuation fixés pour la moitié du siècle et les engagements de court terme.



Cela suppose que les contributions déterminées au niveau national (CDN) pour 2030 soient revues à la hausse et que les pouvoirs publics redoublent d'efforts dès à présent. La concrétisation des CDN exige aussi une action publique plus cohérente, que ce soit dans chaque domaine d'intervention ou de manière transversale, comme dans le cas des subventions aux énergies fossiles. Il convient en outre de concevoir des CDN et des stratégies de transition qui soient résilientes face aux bouleversements planétaires, comme souligné dans le [Projet horizontal sur la résilience climatique et économique](#). Le contexte international actuel le montre tout particulièrement. Il importe qu'en dépit des impératifs liés à la forte volatilité des prix de l'énergie et au regain d'intérêt pour la sécurité énergétique à court terme, les États maintiennent le cap sur la neutralité GES pour atteindre la sécurité et la résilience à long terme.

En parallèle, les pays ont besoin de gagner en capacité d'adaptation et d'être plus à même de gérer les effets du changement climatique, de la variabilité du climat et des phénomènes météorologiques extrêmes, en particulier ceux provoqués par les basculements du système climatique. L'année 2021 étant l'une des sept années les plus chaudes jamais enregistrées<sup>1</sup> et la troisième la plus coûteuse en termes de sinistres liés à des phénomènes météorologiques<sup>2</sup>, il n'y a plus de temps à perdre.

Rapprocher les ambitions en matière d'adaptation ou d'atténuation suppose de coordonner les efforts déployés dans tous les domaines de l'intervention publique. Pour que l'OCDE soit plus à même de prêter main forte à cet égard, le Secrétaire général de l'OCDE, Mathias Cormann, a défini en 2021 la nouvelle ligne de conduite stratégique à suivre à l'échelle de l'ensemble de l'OCDE face au changement climatique, en s'inspirant de la richesse multidisciplinaire de l'Organisation.

Cette ligne de conduite repose sur cinq piliers :

- **définir les trajectoires qui conduiront à la neutralité GES**
- **s'adapter et devenir résilient face au changement climatique**
- **mobiliser des financements publics et privés, l'investissement et d'autres initiatives portées par les entreprises**
- **suivre et mesurer l'état d'avancement de la réalisation des ambitions climatiques**
- **renforcer la coopération et favoriser les progrès par des approches multilatérales et multidisciplinaires.**

La plupart des directions de l'OCDE fournissent à présent un travail important dans le domaine du climat, comme en témoigne l'étendue de la participation de l'Organisation à la COP26 de Glasgow. Ce travail, qui cadre avec la nouvelle approche stratégique sur le climat, fait transparaître la riche expertise présente à l'OCDE. Il inclut les activités consacrées aux conséquences de la transition vers la neutralité GES sur les échanges et l'agriculture, l'instauration récente du [Cadre pour décarboner l'économie](#), ainsi que les travaux sur le rôle de la conduite responsable des entreprises dans l'action face au changement climatique et l'analyse des enseignements à tirer des études comportementales au service de la gouvernance verte.

De par sa grande connaissance de la problématique, les liens de collaboration étroits qu'il entretient avec les autres composantes de l'OCDE et sa capacité à aborder la problématique du climat de façon systémique, y compris les problèmes de fond et les préoccupations environnementales en général, l'EPOC est appelé à conserver un rôle crucial à la tête des efforts horizontaux sur le climat. C'est déjà le cas avec le [projet horizontal sur la résilience climatique et économique](#), dans le cadre duquel il coordonne les spécialistes de l'Organisation de façon à peser au maximum sur l'action des pouvoirs publics et à obtenir un message efficace et cohérent. Il occupera également un rôle central dans le Cadre inclusif sur la tarification du carbone que l'OCDE propose de créer pour qu'il soit plus facile de comparer les mesures de tarification explicite et implicite du carbone. À travers ses différents projets, il continuera en outre d'apporter une aide très utile aux Membres en s'appuyant sur l'état des connaissances de la climatologie pour réaliser des analyses instructives et formuler des recommandations sur les mesures à prendre en matière d'atténuation, de résilience et d'adaptation, eu égard aux pertes et préjudices et dans le domaine du financement.

### **Le changement climatique va rendre le monde de demain de plus en plus méconnaissable**

Le système climatique se transforme rapidement, de toutes parts et avec une intensité croissante. Or, l'influence de l'activité humaine est sans équivoque. Les vagues de chaleur, les incendies, les inondations et les tempêtes tropicales qui ont frappé de nombreuses régions du monde ces dernières années sont un avant-goût de ce qui se produira à l'avenir. Si rien n'est fait, le changement climatique rejaillira sur tous les aspects de la vie humaine et du monde naturel et les répercussions économiques et sociales seront de plus en plus lourdes.



***Le système climatique se transforme rapidement, de toutes parts et avec une intensité croissante. Or, l'influence de l'activité humaine est sans équivoque.***

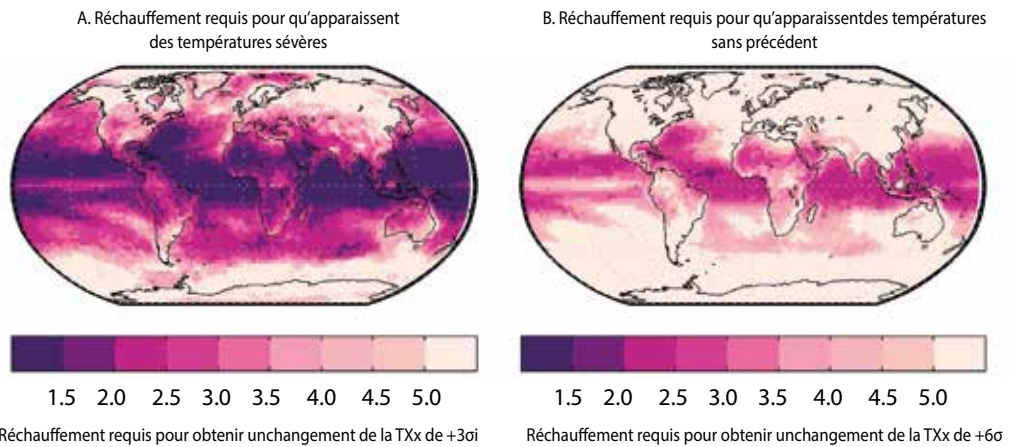


1. OMM (2022), « Résultat de la synthèse par l'OMM des données mondiales : 2021 est l'une des sept années les plus chaudes jamais enregistrées », communiqué de presse.
2. Yale Climate Connections (2022), "Third-costliest year on record for weather disasters in 2021: \$343 billion in damages".



**Malgré une révision générale à la hausse des cibles climatiques de long terme, la plupart des pays suivent une trajectoire très éloignée de celle requise par la transition. Nous devons absolument virer court si nous voulons avoir une chance de limiter le réchauffement planétaire à 1.5 °C.**

**Graphique 1. Les records de chaleur vont devenir la nouvelle norme**



**Note :** TXx = la journée la plus chaude de l'année. Les diagrammes a) et b) donnent une estimation (à l'aide du modèle RCP8.5) de la hausse de la température moyenne de la planète qui est nécessaire pour dépasser deux seuils. Diagramme a) : le jour le plus chaud enregistré à l'avenir au cours d'une année moyenne qui aurait été considéré comme rare par le passé (+3σ). Diagramme b) : le jour le plus chaud enregistré à l'avenir au cours de l'année la plus froide qui dépasserait les températures les plus élevées relevées par le passé (+6σ). Même avec des niveaux de réchauffement déjà connus (diagramme a), la chaleur extrême qui était considérée comme rare par le passé est en train de devenir la norme dans de nombreuses régions du monde.

**Source :** OCDE (2021), *Gérer les risques climatiques et faire face aux pertes et dommages*, <https://doi.org/10.1787/be5c2857-fr>.

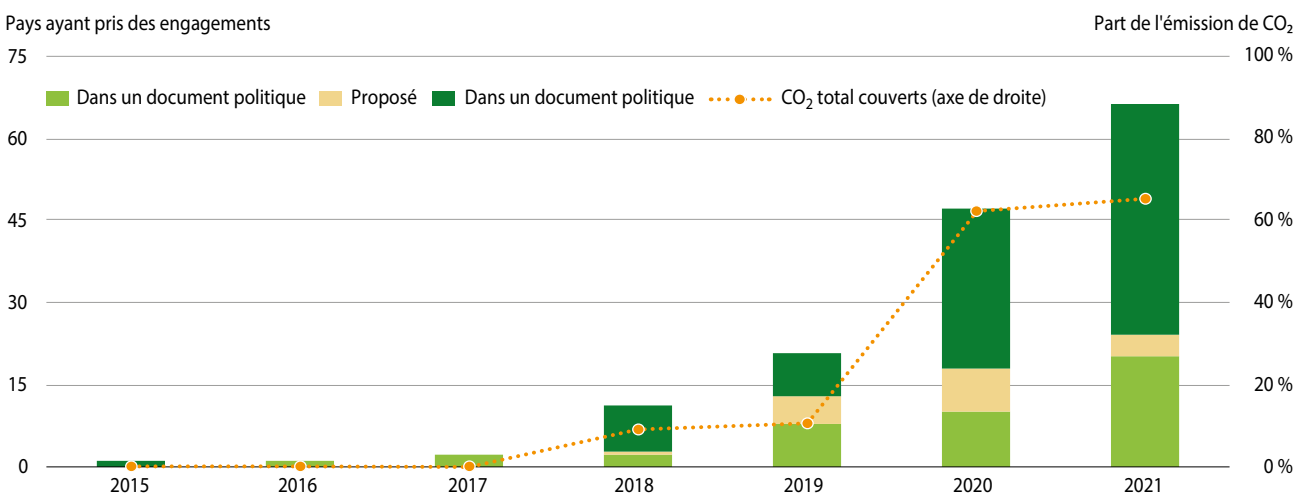
Dans de récents travaux, l'EPOC a passé en revue les différents types d'incertitude qui sous-tendent les risques de pertes et préjudices dus au changement climatique et étudié leurs conséquences sur la réduction et la gestion de ces risques. Le changement climatique va rendre le monde de demain de plus en plus méconnaissable. Dans le cas des épisodes de forte chaleur, le Graphique 1 montre les niveaux d'élévation moyenne des températures planétaires

qui entraîneront localement le dépassement de deux seuils d'émergence de chaleur extrême. Les températures extrêmes pourraient rendre de nombreuses zones « inhabitables » pour l'être humain.

**L'action des pouvoirs publics face au changement climatique ne s'intensifie pas assez vite**

Depuis 2019, le nombre de pays qui s'engagent à atteindre la neutralité GES monte en flèche. Au terme

**Graphique 2. Les objectifs de neutralité GES vont croissant, mais ils tardent à se concrétiser**



**Note :** Inscrit dans la loi = un engagement de neutralité GES a été approuvé par le parlement et est juridiquement contraignant. Proposé = un engagement de neutralité GES a été proposé au parlement, qui doit se prononcer sur son inscription éventuelle dans la loi. Inscrit dans un document d'orientation = un engagement de neutralité GES a été proposé mais n'est pas juridiquement contraignant. Sont exclus les pays qui ont annoncé des engagements mais ne les ont toujours pas inscrits dans un document d'orientation.

**Source :** adapté de OCDE (2021). Observateur annuel de l'action climatique, <https://www.oecd.org/action-climat/ipac/l-observateur-annuel-de-l-action-climatique-959807d0/>. Données de AIE (2021), Net Zero by 2050, <https://www.iea.org/reports/net-zero-by-2050>.



de la COP26, fin 2021, 65 pays représentant 83 % des émissions planétaires de CO<sub>2</sub> s'étaient fixé des objectifs de neutralité pour les décennies à venir (Graphique 2), ainsi qu'il ressort des récentes travaux du Programme international pour l'action face au changement climatique (IPAC), mis en place par l'OCDE. Ce chiffre est près de deux fois plus élevé si l'on considère les engagements annoncés mais encore non officiellement adoptés.

Le respect de ces engagements à court terme, moyennant des mesures judicieuses, exhaustives et efficaces, laisse encore à désirer et reste urgent. Comme il ressort des récents travaux de l'OCDE sur la tarification du carbone, la situation évolue différemment selon les pays. Malgré des résultats positifs ici ou là (comme dans l'Union européenne), 60 % des émissions de carbone des pays de l'OCDE et du G20 échappent encore à tout dispositif de prix<sup>3</sup>.

Les démarches systémiques qui reposent, non pas sur les conséquences des mesures prises individuellement, mais sur les effets de l'action publique à l'échelle de l'ensemble du système peuvent rendre les stratégies de neutralité GES globalement plus efficaces. Par exemple, dans ses récents travaux<sup>4</sup> sur les mesures à prendre pour réduire les émissions dans les transports, l'EPOC a montré en quoi il était avantageux d'aborder la question sous l'angle systémique au lieu de se

focaliser sur l'électrification des véhicules de transport individuel. Les politiques qui feront de la marche, du vélo, des engins de micromobilité (par exemple, trottinettes électriques) et des transports en communs les modes de déplacement les plus pratiques aideront à freiner l'utilisation de la voiture et à endiguer l'étalement urbain. De telles évolutions systémiques peuvent faire reculer les émissions tout en améliorant la qualité de vie et le bien-être.

**Cette séance plénière est l'occasion de présenter les récents travaux de l'EPOC et de montrer comment le Comité, et l'OCDE en général, peuvent continuer de jouer un rôle de premier plan à l'appui de la transition vers des économies neutres en GES et de l'adaptation aux effets actuels et futurs du changement climatique.** Elle est également le lieu, pour les ministres, de débattre des dispositions à prendre sans tarder pour accélérer les efforts déployés sur les fronts réglementaire et politique en vue d'écologiser les infrastructures, d'obtenir une utilisation plus rationnelle des ressources et de l'eau, de mettre en place des systèmes de tarification implicite et explicite du carbone et d'améliorer les connaissances sur les risques climatiques afin d'éclairer les décisions prises par les pouvoirs publics. Ils pourront en profiter pour donner une impulsion et leur appui à de nouvelles réalisations face au changement climatique.

**Les démarches systémiques qui reposent, non pas sur les conséquences des mesures prises individuellement, mais sur les effets de l'action publique à l'échelle de l'ensemble du système peuvent rendre les stratégies de neutralité GES globalement plus efficaces.**

## Publications utiles de l'OCDE

- OCDE (2021), « *Observateur annuel de l'action climatique - Aider les pays à progresser vers la neutralité GES* »
- OCDE (2021), *Gérer les risques climatiques et faire face aux pertes et dommages*
- OCDE (2021), *Transport Strategies for Net zero Systems by Design*

3. OECD (2021), *Effective Carbon Rates 2021: Pricing Carbon Emissions through Taxes and Emissions Trading*, <https://doi.org/10.1787/0e8e24f5-en>.

4. OECD (2021), *Transport Strategies for Net-Zero Systems by Design*, <https://doi.org/10.1787/0a20f779-en>.



Séance plénière

## VERS LA NEUTRALITÉ GES – ALIGNER LES FLUX FINANCIERS SUR LES OBJECTIFS CLIMATIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

Mercredi 30 mars 2022, 15h30 – 16h30

### Questions à examiner

- Quelles dispositions les responsables de l'élaboration des politiques et les acteurs financiers doivent-ils prendre en priorité pour aligner le financement sur les objectifs de température et de résilience face au changement climatique énoncés dans l'Accord de Paris ?
- Quels sont les moyens essentiels dont on dispose pour instaurer une collaboration internationale qui facilite la transition et permette de mobiliser des investissements à la vitesse et dans les proportions voulues pour emprunter des trajectoires basses émissions et fondées sur la résilience face au changement climatique ?
- Comment l'OCDE peut-elle soutenir les efforts déployés par les pays pour aligner les flux financiers sur les objectifs climatiques et environnementaux, comme ceux qui touchent la biodiversité, la durabilité des mers et océans et la propreté de l'eau ?

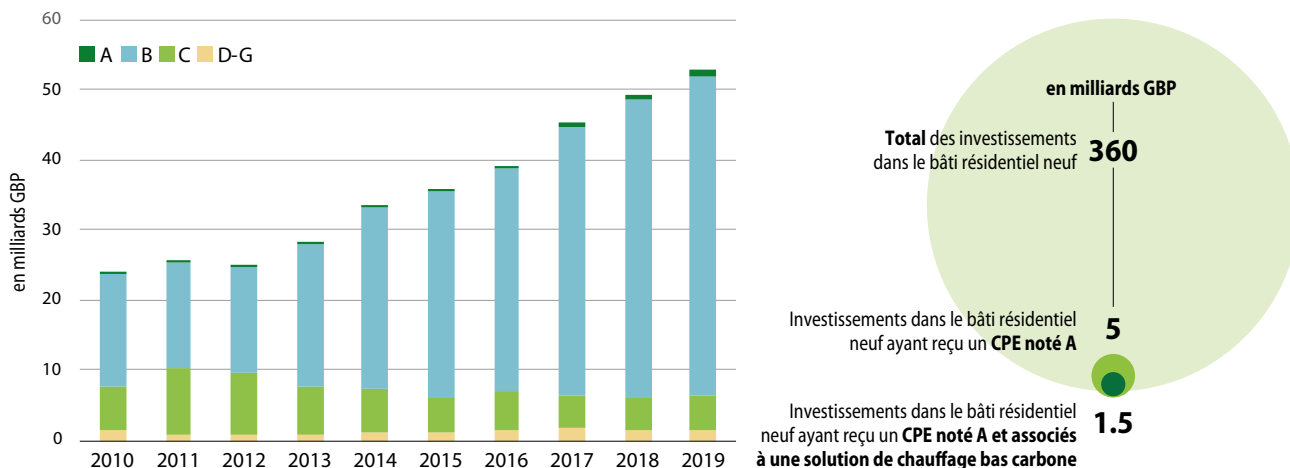
### Principaux enjeux

***Ce sont plusieurs milliers de milliards de dollars qu'il faudra dépenser pour accompagner la transition des entreprises vers les technologies et activités à faibles émissions.***

Pour emprunter judicieusement des trajectoires basses émissions, fondées sur la résilience face au changement climatique et la durabilité environnementale, il faudra investir comme jamais dans les projets qui vont dans ce sens. Dans son article 2.1 c), l'Accord de Paris appelle à rendre « les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques ». Cela s'applique à toutes les formes de financement, publiques, privées ou hybrides. Cette évolution est nécessaire dans toutes les économies, qu'elles soient développées, émergentes ou en développement.

Elle est indispensable à la réalisation des objectifs climatiques. Le redéploiement du capital requis par la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris suppose la viabilité écologique de tous les financements. Ce sont plusieurs milliers de milliards de dollars qu'il faudra dépenser pour accompagner la transition des entreprises vers les technologies et activités à faibles émissions et les aider à adopter des modèles d'affaires compatibles avec les objectifs de neutralité GES. L'OCDE assiste les pays dans ces efforts de recadrage, notamment par ses travaux sur le financement de la transition, de l'action climatique, des énergies renouvelables et des infrastructures vertes.

Graphique 3. Au Royaume-Uni, les investissements bas carbone ne représentent qu'une petite fraction des nouvelles constructions résidentielles



**Note :** CPE = certificats de performance énergétique. Un CPE attribue à chaque bâtiment une note allant de A (plus économe) à G (plus énergivore). La note B et plus encore la note C peuvent être insuffisantes pour atteindre les ambitieux objectifs de neutralité définis pour l'avenir. Le graphique montre qu'entre 2010 et 2019, quelque 1.4 % des investissements destinés aux constructions résidentielles neuves (5 milliards GBP) ont donné lieu à un CPE noté A et seulement 0.4 % (1.5 milliard GBP) sont allés de pair avec une solution de chauffage bas carbone.

**Source :** Documents de travail de l'OCDE sur l'environnement, n° 172 (2021), « Measuring the alignment of real economy investments with climate mitigation objectives: The United Kingdom's buildings sector », <https://doi.org/10.1787/8eccb72a-en>.

### Il y a encore beaucoup à faire pour aligner les flux financiers internationaux sur l'objectif de neutralité GES à l'échelle mondiale

Le large éventail d'initiatives prises dans le sillage de l'Accord de Paris pour harmoniser les flux financiers n'y suffira pas pour parvenir à la neutralité GES<sup>5</sup> (Graphique 3), devenir résilient face au changement climatique et, d'une manière générale, réaliser les objectifs environnementaux. Les engagements de neutralité GES pris par les acteurs financiers sont très éloignés des trajectoires d'émission correspondant à leurs portefeuilles. D'où l'importance cruciale du concours apporté par l'OCDE.

Il est également essentiel de mobiliser des financements pour relever d'autres grands défis environnementaux d'envergure planétaire. Par exemple, les pays sont loin d'avoir mis un terme à la disparition de la biodiversité et des services écosystémiques dans le monde. Les destructions ont atteint un rythme sans précédent et s'accroissent, au point qu'un quart de la faune et de la flore sont à présent menacées d'extinction. Il faut accroître simultanément les financements destinés à la biodiversité et à la transition vers la neutralité GES. Aussi fondamental soit-il d'investir dans des infrastructures vertes pour réaliser les objectifs environnementaux, l'entreprise reste très difficile. Les fonds de pension et les compagnies d'assurance des pays de l'OCDE et du G20 représentent à eux

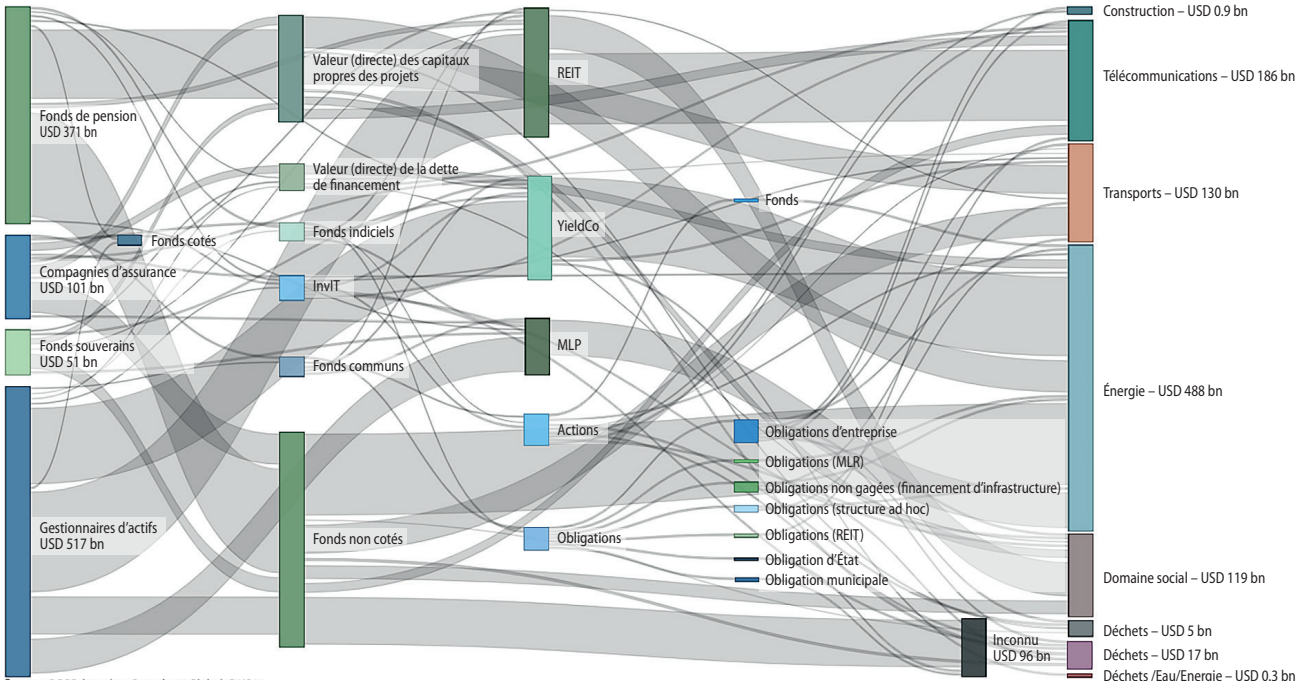
seuls 64 000 milliards USD d'actifs sous gestion. Cependant, d'après une étude de l'OCDE, ces investisseurs institutionnels ne détiennent que 1 040 milliards USD d'actifs d'infrastructure, dont seulement 314 milliards USD d'actifs d'infrastructure verte (Graphique 4 et Graphique 5). Il en ressort que, contrairement à ce qui est parfois affirmé, les règles d'investissement ne sont pas un facteur contraignant puisqu'elles permettent en théorie d'investir jusqu'à 11 400 milliards USD dans les actifs d'infrastructure. Malgré l'essor, ces dernières années, des investissements fondés sur des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) et de la finance durable en général, l'écoblanchiment et les problèmes liés à l'intégrité des marchés restent importants<sup>6</sup>.

Pour que les flux financiers soient réorientés vers l'instauration d'un développement à faibles émissions de GES fondé sur la résilience face au changement climatique ainsi que vers la réalisation d'objectifs environnementaux d'ordre plus général, il faudra que les décideurs publics, les autorités de la réglementation financière et d'autres acteurs financiers accordent une attention nettement plus grande aux conséquences que la finance a sur le climat et, plus généralement, sur l'environnement. Les pouvoirs publics doivent mettre en place les incitations voulues pour détourner la finance des projets à forte intensité d'émission et des projets non

- Comme illustré dans une série d'études pilotes par pays et par secteur, telles que Jachnik, R. et A. Dobrinevski (2021), « Measuring the alignment of real economy investments with climate mitigation objectives: The United Kingdom's buildings sector », Documents de travail de l'OCDE sur l'environnement, n° 172, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/8eccb72a-en>.
- OCDE (2021), *ESG Investing and Climate Transition: Market Practices, Issues and Policy Considerations*, <https://www.oecd.org/finance/ESG-investing-and-climate-transition-Market-practices-issues-and-policy-considerations.pdf>.

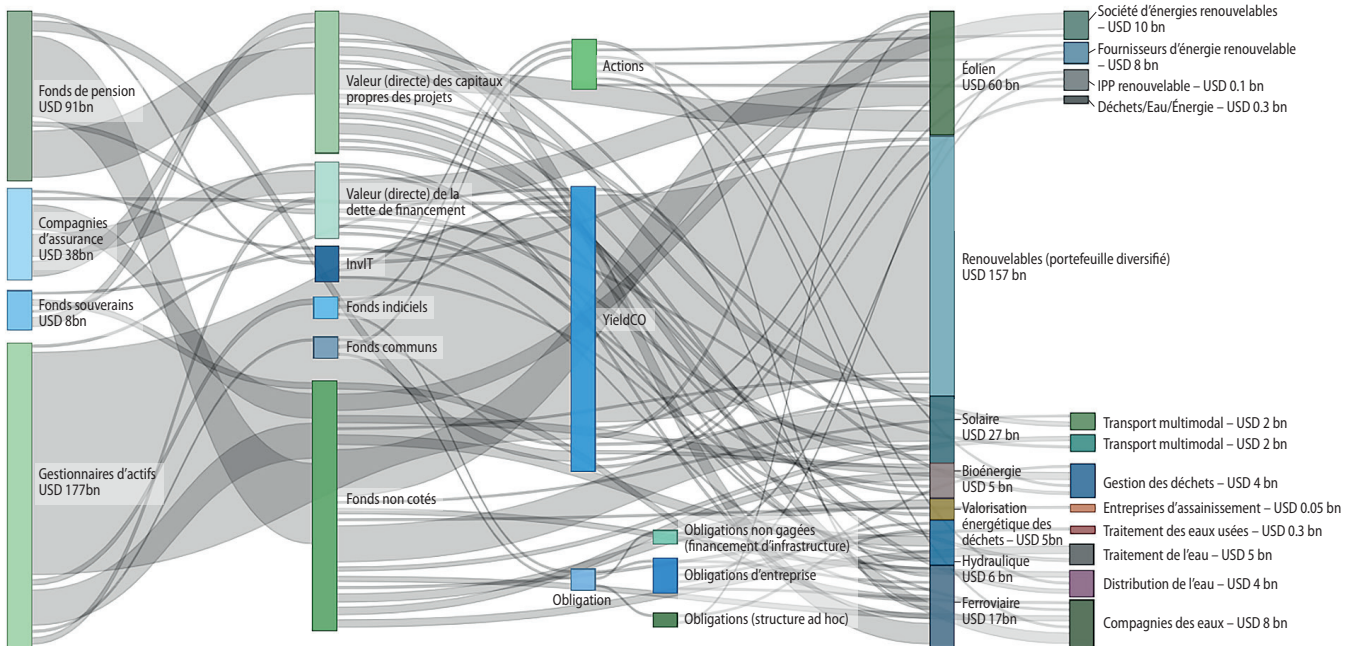
**Graphique 4. Les investissements institutionnels dans les infrastructures s'élèvent à 1 040 milliards USD**

Avoirs des investisseurs institutionnels domiciliés dans les pays de l'OCDE et du G20, février 2020



**Graphique 5. Les investissements institutionnels dans les infrastructures vertes se limitent à 314 milliards USD**

Avoirs des investisseurs institutionnels domiciliés dans les pays de l'OCDE et du G20, février 2020



**Note :** Ce chiffre ne tient pas compte des actions détenues directement. En outre, si les côtés gauche et droit de certains nœuds semblent inégaux, il s'agit simplement d'un effet d'optique, et ils sont toujours équilibrés.

**Source :** OCDE (2020), *Green Infrastructure in the Decade for Delivery: Assessing Institutional Investment, Green Finance and Investment*, <https://doi.org/10.1787/f51f9256-en>.



durables et pour instaurer des cadres d'action qui favorisent, plus qu'une simple évolution, la mutation écologique de l'économie. Outre des politiques nationales sur mesure ancrées dans l'économie réelle, la nature systémique du changement climatique, de la biodiversité et d'autres objectifs environnementaux exige une transformation systémique du mode de fonctionnement de la finance mondiale pour qu'il soit possible de financer le passage à une économie verte et à un développement durable. Il convient par ailleurs de s'intéresser de près aux pratiques d'écoblanchiment qui touchent la finance durable.

**Cette séance porte sur les moyens envisageables d'évoluer vers la neutralité GES, notamment sur les mesures que les décideurs publics, les instances de normalisation et les acteurs financiers devraient prendre en priorité pour aligner les flux financiers sur l'Accord de Paris.** Elle est également

l'occasion de réfléchir collectivement aux moyens envisageables d'aligner les flux financiers sur les objectifs de résilience face au changement climatique et autres objectifs environnementaux d'envergure internationale, tels que ceux liés à la biodiversité. Il s'agit d'examiner les tâches à mener en priorité pour que le système financier soit en mesure de financer comme il convient le passage à la neutralité GES, la résilience face au changement climatique et la réalisation d'autres objectifs environnementaux tout en instaurant l'intégrité environnementale et en évitant les risques d'écoblanchiment. La réflexion concerne par ailleurs les priorités premières de la collaboration internationale et les moyens de la concrétiser en vue de mobiliser les investissements et de les orienter dans les proportions et à la vitesse requises vers des projets sobres en émissions, favorables à l'environnement et à la résilience face au changement climatique.

**Les engagements de neutralité GES pris par les acteurs financiers sont très éloignés des trajectoires d'émission correspondant à leurs portefeuilles.**

## Publications utiles de l'OCDE

- Documents de travail de l'OCDE sur l'environnement, n° 172 (2021), « Measuring the alignment of real economy investments with climate mitigation objectives: The United Kingdom's buildings sector ».
- Documents de travail de l'OCDE sur l'environnement, n° 179 (2021), « Transition finance: Investigating the state of play: A stocktake of emerging approaches and financial instruments ».
- OCDE (2021), « Biodiversity, natural capital and the economy: A policy guide for finance, economic and environment ministers »
- OCDE 2021, *Clean Energy Finance and Investment Policy Review of Indonesia*
- OCDE 2021, *Clean Energy Finance and Investment Policy Review of Viet Nam*
- OCDE (2021), *Financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés : Tendances agrégées mises à jour avec les données de 2019*
- Cadre d'apprentissage conceptuel de l'OCDE : capacité d'agir des élèves à l'horizon 2030



## Partie I, thème I **ACCÉLÉRER L'ACTION FACE AU RECUL DE LA BIODIVERSITÉ** Mercredi 30 mars 2022, 16h45 – 18h15



### Questions à examiner

- Alors que, d'après les données de l'OCDE, les instruments en faveur de la préservation et de l'utilisation durable de la biodiversité ne sont pas appliqués autant qu'ils pourraient l'être, quels sont les obstacles à l'emploi de ces instruments et comment les pays peuvent-ils les déployer à plus grande échelle ?
- Comment les gouvernements et l'OCDE peuvent-ils œuvrer au mieux à l'appui d'une Cible 18 du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 ambitieuse (afin de renforcer les incitations positives) ?

**La base de données de l'OCDE sur les indicateurs de croissance verte, outil unique en son genre, permet de suivre un certain nombre d'instruments économiques en rapport avec la biodiversité dans plus de 120 pays.**

### Principaux enjeux

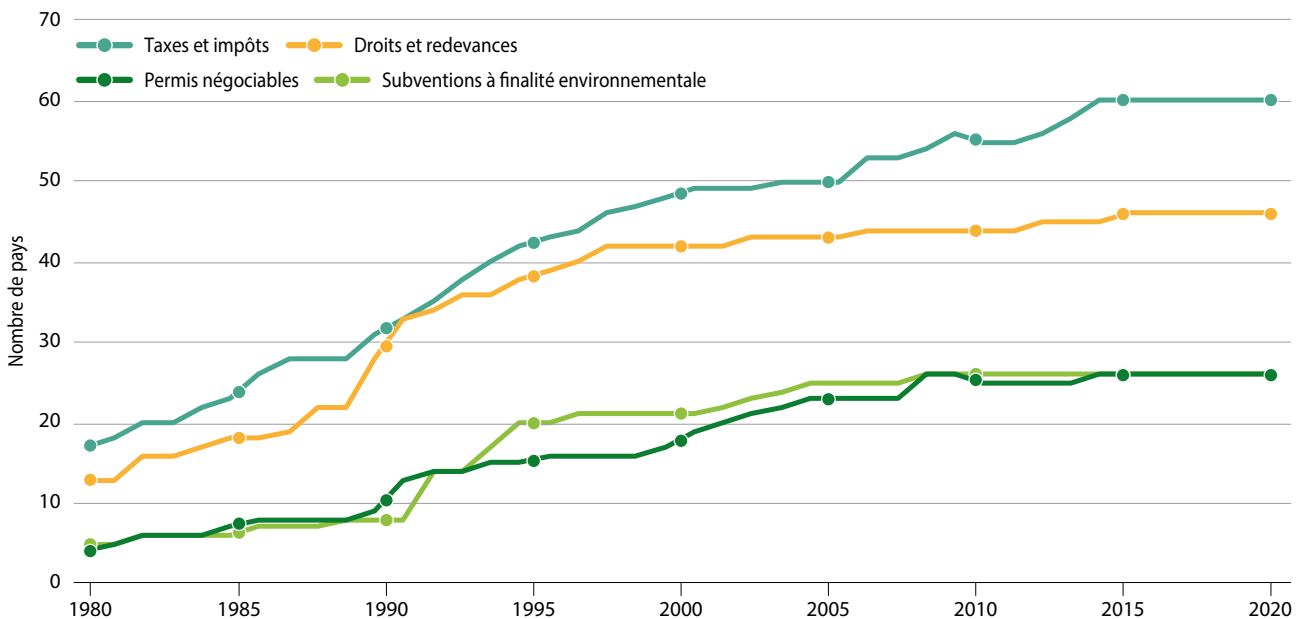
La biodiversité est à la base du bien-être humain et des activités économiques. Elle assure des services écosystémiques essentiels à la vie, dont la fourniture d'aliments et d'eau potable, ainsi que des services en grande partie invisibles mais fondamentaux comme la pollinisation, la protection contre les inondations, le recyclage des éléments nutritifs et la filtration de l'eau. Pourtant, une grande partie de sa valeur n'est pas prise en compte. La destruction et la dégradation des espèces animales et végétales et des écosystèmes terrestres et aquatiques, y compris marins, se poursuit à un rythme sans précédent sous l'effet des changements d'affectation des espaces terrestres et marins, de la surexploitation des ressources naturelles, du changement climatique, de la pollution et des espèces exotiques envahissantes. Des discussions sont en cours en vue de la définition d'un Cadre mondial de

la biodiversité pour l'après-2020 ambitieux, efficace et capable de susciter les changements transformateurs qui s'imposent pour faire cesser et inverser l'érosion de la biodiversité. Ce Cadre s'inscrirait dans le prolongement des objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique établis dans le contexte de la Convention sur la diversité biologique (CDB), dont la plupart n'ont pas été atteints.

En aidant à mettre en évidence et à faire payer la vraie valeur de la biodiversité dans les activités économiques, les instruments économiques – taxes, droits et redevances en rapport avec la biodiversité, permis négociables et paiements pour services écosystémiques... – contribuent de manière décisive à la prise en compte systématique de la biodiversité dans tous les secteurs. Ils créent une



Graphique 6. Le nombre de pays appliquant des instruments économiques utiles à la biodiversité a stagné



Source : Base de données de l'OCDE sur les instruments d'action dans le domaine de l'environnement, <https://pinedatabase.oecd.org/>, consultée le 29 juillet 2021.

- CDB (2021), Premier projet de cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, Convention sur la diversité biologique, <https://www.unep.org/fr/resources/publications/premier-projet-de-cadre-mondial-de-la-biodiversite-pour-lapres-2020>.
- Pour de plus amples informations, voir OCDE (2021), *Tracking Economic Instruments and Finance for Biodiversity: 2021*, <https://www.oecd.org/environment/resources/biodiversity/tracking-economic-instruments-and-finance-for-biodiversity-2021.pdf>.

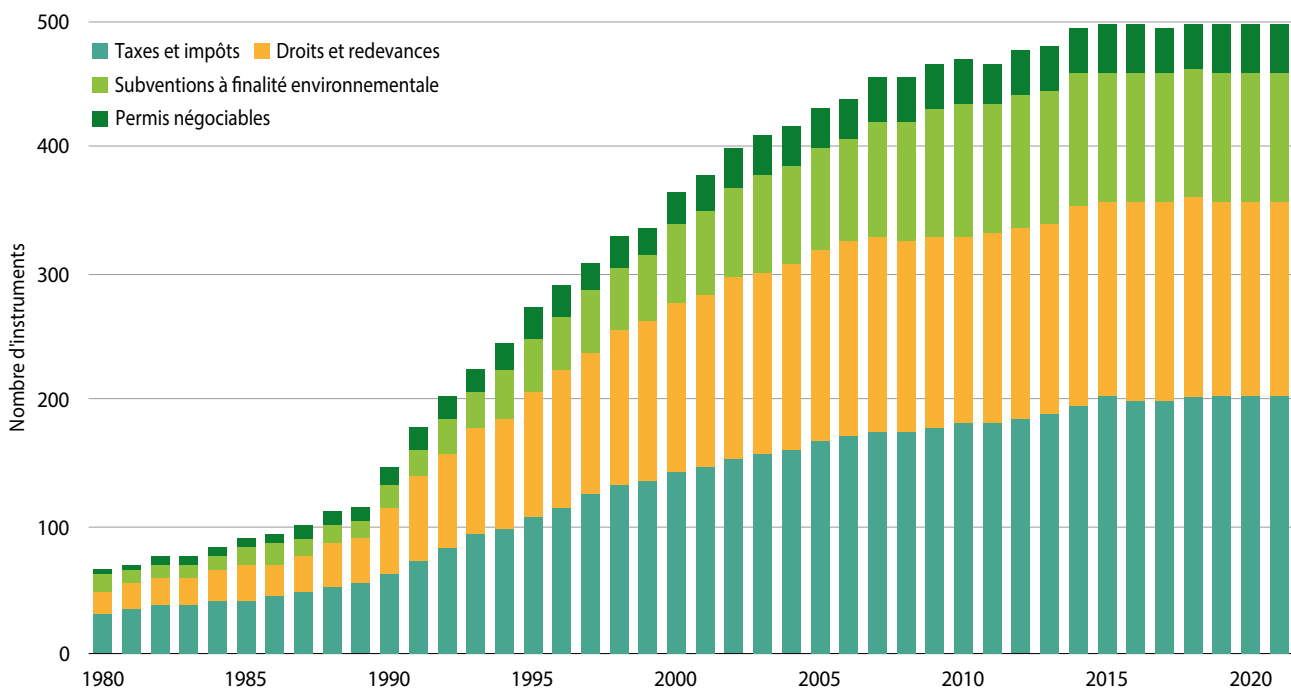
incitation permanente à rendre la production et la consommation plus durables et permettent d'atteindre des objectifs environnementaux de façon plus efficace par rapport au coût que les réglementations classiques. En plus d'assurer l'harmonisation des incitations en faveur de la biodiversité – ce qui est primordial pour susciter des changements transformateurs – ils permettent aussi souvent de mobiliser des financements ou de lever des recettes. L'application d'instruments économiques au service de la biodiversité a été encouragée par diverses instances, dont le Conseil de l'OCDE au travers de sa Recommandation de 2004 sur l'utilisation des instruments économiques pour faciliter la conservation et l'exploitation durable de la biodiversité. Ces instruments jouaient un rôle clé dans l'Objectif 3 d'Aichi et sont également mentionnés dans la Cible 18 du premier projet de Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 : « veiller à ce que les incitations, y compris les incitations économiques et réglementaires publiques et privées, soient positives ou neutres en matière de biodiversité »<sup>7</sup>.

La base de données de l'OCDE sur les instruments d'action dans le domaine de l'environnement, outil unique en son genre, permet de suivre un certain nombre d'instruments économiques en rapport avec la biodiversité dans plus de 120 pays. Or, d'après ses données, les progrès semblent au point mort (Graphique 6 et Graphique 7)<sup>8</sup>.





Graphique 7. Le nombre d'instruments économiques utiles à la biodiversité n'a guère augmenté récemment



Source : Base de données de l'OCDE sur les instruments d'action dans le domaine de l'environnement, <https://pinedatabase.oecd.org/>, consultée le 29 juillet 2021.

**Les instruments économiques pertinents pour la biodiversité sont essentiels pour intégrer la biodiversité dans tous les secteurs.**

**La palette des instruments économiques disponibles pour lutter contre l'érosion de la biodiversité, le bilan de leur utilisation et la nécessité d'y recourir plus largement est au centre de cette séance.** C'est l'occasion pour les

Ministres d'évoquer les mesures prises dans leur pays, de débattre des obstacles à surmonter pour utiliser davantage ces instruments et d'exposer leurs ambitions en la matière dans le contexte du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.

### Publications utiles de l'OCDE

- OCDE (2021), *Tracking Economic Instruments and Finance for Biodiversity – 2021*.
- OCDE (2021), *Biodiversity, Natural Capital and the Economy: A Policy Guide for Finance, Economic and Environment Ministers*.
- OCDE (2020), *Aperçu général du financement de la biodiversité à l'échelle mondiale*.



Partie I, thème 2  
**METTRE LA TRANSITION NUMÉRIQUE EN ADÉQUATION AVEC  
UNE ÉCONOMIE DURABLE ET NEUTRE EN GES**

Mercredi 30 mars 2022, 16h45 – 18h15



**Questions à examiner**

- Quelles mesures concrètes les pouvoirs publics peuvent-ils prendre pour que la révolution numérique réponde aux objectifs climatiques et environnementaux en entraînant le moins de sacrifices possible ?
- Comment atteindre plus rapidement la neutralité GES grâce à la transformation numérique ?

**Principaux enjeux**

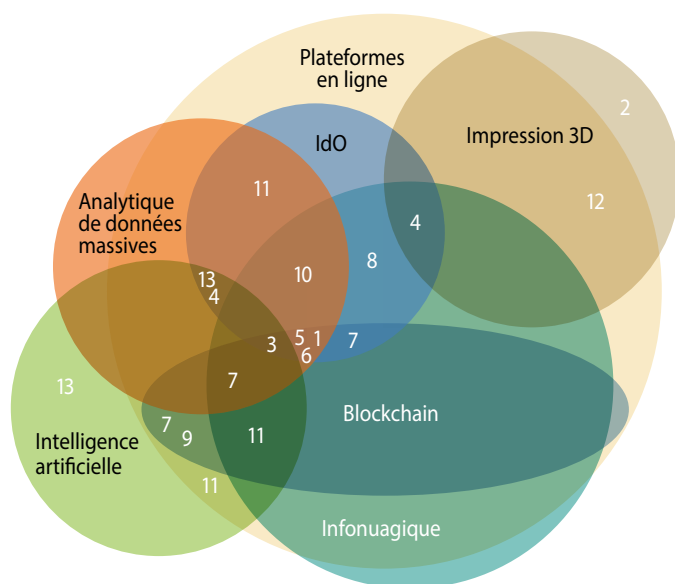
Outre des possibilités immenses à l'appui des objectifs environnementaux, la transformation numérique qui se produit à l'échelle mondiale apporte de nouveaux défis. Alors que nos économies et nos modes de vie changent à une vitesse et dans des proportions stupéfiantes, la réalisation des objectifs climatiques et environnementaux exige une mutation encore plus profonde. Il est donc essentiel que les décideurs publics comprennent mieux les synergies existant entre ces deux transitions et les arbitrages à opérer en conséquence.

La transformation numérique et les défis environnementaux s'influencent mutuellement à bien des égards. Ainsi, des technologies comme les compteurs intelligents, les réseaux électriques et les capteurs actifs ou encore l'intelligence artificielle peuvent dynamiser la transition vers

des systèmes électriques entièrement décarbonés et faire reculer la consommation d'énergie. Les technologies numériques - capteurs locaux ou techniques d'observation spatiale de la Terre - offrent également des potentialités formidables en matière de surveillance de l'environnement et de contrôle de l'application des mesures connexes. De plus en plus intégrées dans les biens et services liés au climat, elles ont un rôle de premier plan à jouer dans l'innovation bas carbone, notamment en favorisant la connectivité et l'évolution des comportements de consommation.

Les technologies numériques se caractérisent aussi par une empreinte carbone importante et grandissante. La consommation d'énergie des centres et serveurs de données, par exemple, semble à présent sur le point d'exploser alors que les gains d'énergie et les centres de données à très grande échelle (*hyperscale*)

Graphique 8. Les technologies numériques permettent un grand nombre d'activités d'économie circulaire



1. Traçabilité pour informer sur l'origine, la qualité et l'authenticité des produits et matériaux
2. Utilisation parcimonieuse des matériaux pour faciliter la mise en boucle dans le processus de fabrication
3. Traçage des composants et produits pour les besoins de maintenance et de réparation
4. Remanufacturing sous condition et fabrication décentralisée
5. Passeports numériques favorisant le désassemblage, la réutilisation et le recyclage
6. Traçage des déchets pour améliorer la collecte et le recyclage
7. Plateformes de mise en commun d'actifs
8. Dématérialisation et produit-service
9. Plateformes d'échanges de matières
10. Fabrication-service
11. Amélioration de l'information sur les produits pour éclairer le choix des consommateurs
12. Amélioration des outils et données destinés à la conception des produits et matériaux
13. Amélioration des outils et données destinés au désassemblage et à la récupération des matières

Source : Documents de travail de l'OCDE sur l'environnement (à paraître en 2022), « Digitalisation for the transition to a resource efficient and circular economy ».

**Les technologies numériques peuvent favoriser le démarrage des activités d'économie circulaire en donnant lieu à de nouveaux modèles d'affaires et en accompagnant la conception et l'application de politiques plus efficaces.**

avaient jusqu'à présent plus ou moins réussi à suivre la croissance phénoménale du trafic de données. De même, les applications de la technologie de chaînage par blocs (*blockchain*), comme les cryptomonnaies, peuvent certes aboutir à des modèles d'affaires plus durables, notamment en améliorant la traçabilité dans les chaînes d'approvisionnement, mais les besoins de puissance de calcul qui en découlent génèrent d'importantes émissions et peuvent inciter à continuer de produire de l'électricité à partir d'énergies fossiles<sup>9</sup>.

La transformation numérique est à la fois porteuse de chances et de difficultés pour l'économie circulaire. Dans de récents travaux, l'EPOC montre comment les technologies numériques peuvent favoriser le démarrage des activités d'économie circulaire en donnant lieu à de nouveaux modèles d'affaires et en accompagnant la conception et l'application de politiques plus efficaces. Le passeport numérique permet de retracer de façon vérifiable les différentes étapes suivies par un produit, de la conception à la mise au rebut. En facilitant l'accès à des volumes inédits de données participatives et disponibles en ligne, les technologies numériques peuvent également aider à mieux concevoir des politiques en faveur de l'économie circulaire (Graphique 8.). C'est en combinant ces

technologies, en non en les utilisant séparément, que l'on sera le plus à même de résoudre les problèmes à l'échelle du système.

Cela dit, l'essor des technologies numériques soulève aussi un problème grandissant autour de la gestion des déchets électroniques et des dimensions sociale et environnementale de la durabilité de l'approvisionnement en minerais essentiels (y compris pour la transition énergétique, notamment à travers les batteries).

**Cette séance permet aux ministres de confronter leur expérience quant au rôle de la transformation numérique à l'appui de la politique environnementale et de débattre de la manière dont l'OCDE pourrait aider les pays à mieux mettre le numérique au service des objectifs environnementaux.** Le débat porte donc à la fois sur les difficultés soulevées par la transformation numérique, notamment du point de vue du volume des émissions produites, et sur les nombreux moyens de mettre la transformation numérique au service de la transition vers la neutralité GES.

9. <https://e360.yale.edu/digest/bitcoin-miners-resurrect-fossil-fuel-power-plant-drawing-backlash-from-environmentalists>.

### Publication utile de l'OCDE

- Documents de travail de l'OCDE sur l'environnement (à paraître en 2022), « Digitalisation for the transition to a resource efficient and circular economy ».

# 3

Partie I, thème 3

## AMÉLIORER LA JUSTICE ENVIRONNEMENTALE ET L'IMPLICATION SIGNIFICATIVE DE TOUS DANS LES PROCESSUS DE DÉCISION

Mercredi 30 mars 2022, 16h45 – 18h15



### Questions à examiner

- Comment la dégradation de l'environnement se répercute-t-elle sur différents groupes socioéconomiques dans votre pays ?
- Quelles sont les principales difficultés à surmonter pour faire en sorte que les efforts menés en faveur d'un environnement propre et salubre bénéficient à tous les citoyens, indépendamment de leur revenu, de leur âge, de leur origine ethnique et de leur sexe ?
- Quelles méthodes ont été appliquées avec succès dans votre pays pour faire en sorte que les politiques nationales et locales en faveur de la transition vers la neutralité climatique améliorent la justice environnementale pour tout un chacun ? Comment rendre plus acceptables les politiques environnementales dans l'opinion publique en améliorant leurs effets redistributifs ?

### Principaux enjeux

**Les catégories vulnérables de la société sont exposées de façon démesurée aux risques liés à la pollution et au changement climatique.**

Bien que les définitions varient, la justice environnementale recouvre généralement trois aspects principaux : (i) l'élimination des disparités en matière d'exposition aux risques environnementaux et d'accès aux aménités (les parcs, par exemple) ; (ii) la répartition équitable des bénéfices et des coûts des politiques environnementales ; et (iii) la participation significative et non discriminatoire à la prise de décision en matière d'environnement et l'accès à la justice.

Les gouvernements sont convenus d'accélérer l'action menée pour atteindre les objectifs climatiques et

les autres objectifs environnementaux, tout en veillant à procéder de manière juste et équitable. Les répercussions de la transition vers la neutralité GES sur les régions dépendent de leur géographie et de leurs débouchés économiques (Graphique 9). L'Accord de Paris insiste en préambule sur les impératifs d'une transition juste. En outre, la nécessité d'une transition centrée sur l'humain sous-tend plusieurs Objectifs de développement durable (ODD), dont l'Objectif 8 sur le travail décent et la croissance économique et l'Objectif 10 sur la réduction des inégalités. De même, les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité soulignent

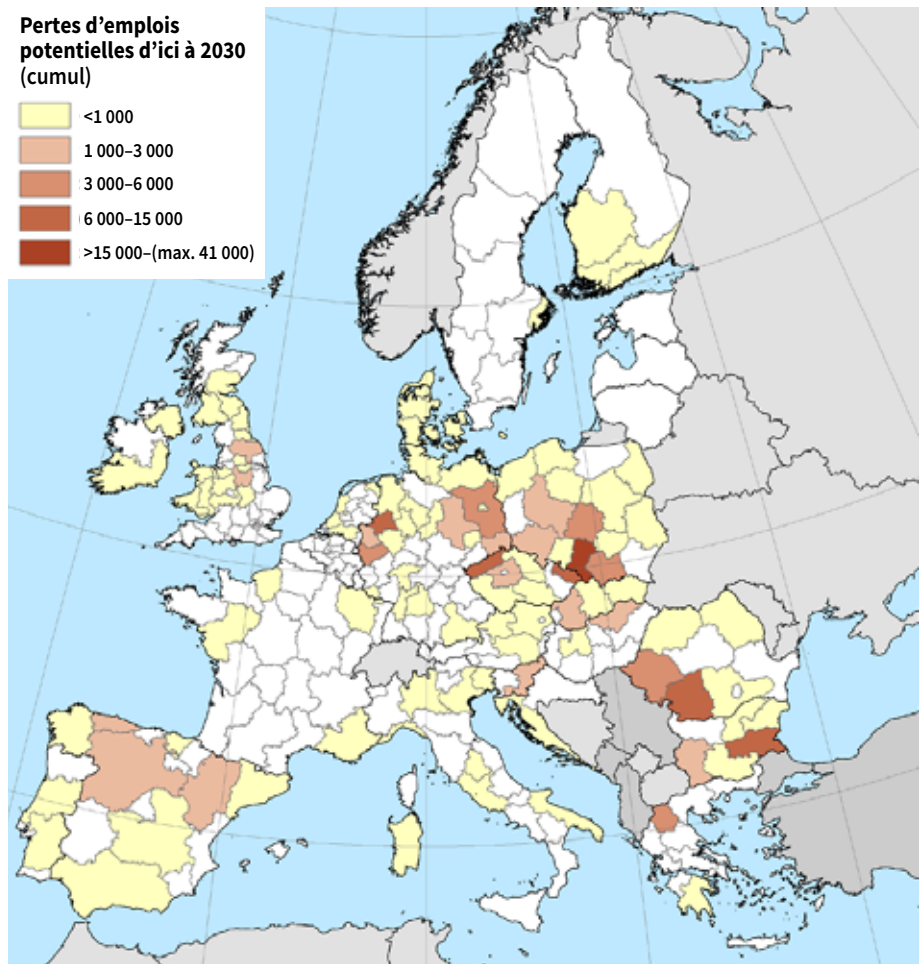
l'importance de la participation entière et effective des communautés autochtones et locales, ainsi que du partage équitable des avantages.

Pourtant, les catégories vulnérables de la société sont exposées de façon démesurée aux risques liés à la pollution et au changement climatique. Les ménages modestes ont tendance à y être plus vulnérables parce qu'ils pâtissent d'un état de santé dégradé, d'un accès limité à des soins de qualité et d'une capacité restreinte à investir dans des mesures défensives (comme la filtration de l'air, par exemple). L'effet de la dégradation de l'environnement sur la productivité de secteurs clés des économies rurales, comme l'agriculture et la pêche, est de nature à accentuer le clivage entre zones urbaines et zones rurales. Les personnes travaillant en extérieur, qui ont tendance à être relativement peu qualifiées, risquent fort d'être les plus durement touchées par la fréquence et l'intensité accrues des canicules provoquées par le changement climatique. Il ressort également des études que les groupes socioéconomiques défavorisés bénéficient d'un accès moindre aux aménités environnementales telles que les espaces verts.

Comme les catégories les plus fragiles et défavorisées de la société sont souvent exposées plus que les autres à la pollution et à la dégradation de l'environnement, les politiques environnementales efficaces ont tendance à renforcer l'équité. Cependant, des mécanismes de compensation peuvent être nécessaires pour assurer une répartition équitable des avantages et des coûts de ces politiques. À titre d'exemple, un relèvement des taxes sur l'essence peut pénaliser de façon disproportionnée les habitants des zones rurales, et le renchérissement de l'énergie touche plus durement les ménages modestes. Les citoyens vulnérables et défavorisés ont en outre tendance à être moins associés que les autres aux processus de décision par manque d'informations, de pouvoir de négociation et de moyens à consacrer à l'organisation d'une action collective.

Les travaux de l'OCDE ont aidé à mieux cerner les effets redistributifs de la politique de l'environnement et les bonnes pratiques à appliquer pour améliorer la justice environnementale. Ils ont notamment mis en lumière les implications pour l'emploi des politiques en faveur du climat et de l'économie circulaire, ainsi que les conséquences de la dégradation de l'environnement et des politiques environnementales pour le bien-être<sup>10</sup>. De même, les Examens environnementaux par pays réalisés par l'OCDE analysent régulièrement la participation du public à la prise de décision, de même que l'accès des citoyens à l'information, à la justice et à l'éducation en matière d'environnement<sup>11</sup>.

Graphique 9. Les emplois charbonniers menacés d'ici 2030 dans l'UE28 varient suivant les régions



Source : OCDE (2021), « The Inequality-Environment Nexus: Towards a people-centred green transition », OECD Green Growth Papers, 2021-01, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/ca9d8479-en> (d'après Alves Dias et al. [2018], *EU Coal Regions: Opportunities and challenges ahead*)



10. Document de travail de l'OCDE sur l'environnement n° 188 (2021), « Managing the distributional effects of environmental and climate policies », <https://doi.org/10.1787/361126bd-en>.

11. Voir <https://www.oecd.org/fr/environnement/examens-pays>.



*Les objectifs en matière d'égalité femmes-hommes et d'environnement se renforcent mutuellement, et la lenteur des progrès de l'action environnementale influe sur l'instauration de l'égalité femmes-hommes et réciproquement.*

Une étude publiée par l'Organisation montre comment les pays peuvent mettre de nouvelles formes de prise de décision participative au service de la politique climatique<sup>12</sup>. Dans une autre étude à paraître qui analyse la participation des femmes à la prise de décision en matière d'environnement, l'OCDE pointe également la nécessité de disposer de plus de données

La justice environnementale comporte aussi une dimension sexospécifique. Comme l'ont montré des travaux récents de l'EPOC, les incidences environnementales n'affectent pas les hommes et les femmes de la même manière, en raison de discriminations sous-jacentes, d'inégalités dans l'accès aux ressources et de facteurs physiologiques déterminants pour la vulnérabilité<sup>14</sup>. Les objectifs en matière d'égalité femmes-hommes et d'environnement se renforcent mutuellement, et la lenteur des progrès de l'action environnementale influe sur l'instauration de l'égalité femmes-hommes et réciproquement. Une récente analyse de la [base de données de l'OCDE sur](#)

la relance verte<sup>15</sup> montre que 2.5 % seulement des 700 mesures évaluées sont pertinentes au regard de la problématique femmes-hommes. Or, la majorité de ces mesures sont susceptibles d'avoir des retombées positives sur l'environnement, ce qui implique que les objectifs en matière d'égalité des sexes et d'environnement peuvent aller de pair.

**Cette séance donne l'occasion aux Ministres d'évoquer les efforts menés dans leur pays pour améliorer la justice environnementale, ainsi que les possibilités de rendre les politiques climatiques et environnementales plus efficaces et plus acceptables pour les citoyens par des mesures d'inclusion sociale.** Il s'agit aussi d'examiner les mesures en faveur de l'accès à la justice et à la prise de décision, ainsi que les moyens d'assurer une gouvernance plus efficace des programmes publics en faveur de la santé environnementale. La participation à la prise de décision en matière d'environnement s'est beaucoup améliorée dans les pays de l'OCDE, mais il reste des défis à relever.

12. OCDE (2020), *Innovative Citizen Participation and New Democratic Institutions: Catching the Deliberative Wave*, <https://doi.org/10.1787/339306da-en>.

13. Document de travail de l'OCDE sur l'environnement (à paraître), « Women's leadership in environmental action ».

14. OCDE (2021), *Égalité femmes-hommes et environnement : Accumuler des connaissances et des politiques pour atteindre les ODD*, <https://doi.org/10.1787/3d32ca39-en>.

15. Cette base de données répertorie les mesures prises par plus de 44 pays et l'UE en réponse à la pandémie de COVID-19 qui sont susceptibles d'avoir des retombées sur une ou plusieurs dimensions environnementales : <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/the-oecd-green-recovery-database-47ae0f0d/>.

## Publications utiles de l'OCDE

- OECD Green Growth Papers, n° 2021/01 (2021), « The inequalities-environment nexus: Towards a people-centred green transition ».
- Documents de travail de l'OCDE sur l'environnement, n° 167 (2020), « The jobs potential of a transition towards a resource-efficient and circular economy ».
- Documents de travail de l'OCDE sur l'environnement, n° 188 (2021), « Managing the distributional effects of environmental and climate policies: The narrow path for a triple dividend ».

# 4

## Partie 2, thème 4 MAXIMISER LES SYNERGIES ENTRE LES POLITIQUES COMMERCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

Jeudi 31 March 2022, 10h30 – 12h00

162	0.00	200	32	5,940
270	-0.74	2,500	678	2,670
6.95	-1.42	67,700	473	3,581
4.34	+0.46	361,200	1,587	6,510
12.4	-1.59	46,700	582	1,944
4.86	+2.10	5,293,900	25,642	2,083
2.92	0.00	585,200	1,654	108,20
9.85	-0.51	16,728,300	165,035	26,38
2	-2.91	187,592,300	379,951	1,30
3.4	0.00	206,400	699	2,8
8.65	-0.57	31,100	289	6
4.18	+0.97	4,005,500	18,908	2
0.36	-5.28	90,634,600	32,869	10
		14,172,300	63,673	3
			100,290	3

### Questions à examiner

- Comment tirer parti des échanges de façon à mieux protéger l'environnement et à apporter des solutions rentables aux problèmes environnementaux ?
- À quelles difficultés les pouvoirs publics se heurtent-ils lorsqu'ils veulent remplacer par des mesures plus judicieuses les subventions qui portent préjudice à l'environnement et faussent les échanges ?
- Quels sont les difficultés, limites et déficits de connaissance rencontrés dans le traitement de ces questions et quel devrait être le rôle du ministère de l'Environnement ?

### Principaux enjeux

Les questions de fond liées aux échanges et à l'environnement se recoupent souvent. Par exemple, les politiques commerciales influent de manière directe et indirecte sur les émissions dans la mesure où elles favorisent les échanges de biens à forte intensité d'émission<sup>16</sup>. Les politiques d'environnement peuvent également rejaillir sur la compétitivité mondiale. Les travaux de l'OCDE mettent en exergue la nécessité de mieux concilier les politiques relatives aux échanges et à l'environnement. De par l'imbrication et la mondialisation accrues des chaînes de valeur, les pouvoirs publics peuvent avoir du mal à prendre des mesures ambitieuses pour l'environnement sans tenir compte de leurs retombées dans le domaine des échanges. Les éléments à prendre en considération touchent aussi bien l'économie que l'environnement. Il s'agit notamment des conséquences de politiques

d'environnement contraignantes sur l'existence de règles du jeu équitables et de conditions de concurrence loyale au profit des entreprises implantées sur les territoires nationaux, du risque de délocalisation de carbone, de l'augmentation de l'empreinte environnementale ou encore de l'aggravation de la pollution par les matières plastiques et du déclin de la biodiversité. En même temps, les échanges peuvent bénéficier à l'environnement, notamment en facilitant l'accès aux biens et services environnementaux, et, ce faisant, favoriser l'instauration d'une économie plus circulaire et sobre en carbone.

À l'échelle internationale, l'action s'intensifie pour rapprocher les spécialistes des échanges et de l'environnement en vue d'accroître les avantages environnementaux liés aux échanges.

16. *The Quarterly Journal of Economics*, Volume 136, Issue 2, May 2021, Pages 831–886, <https://doi.org/10.1093/qje/qjaa042>

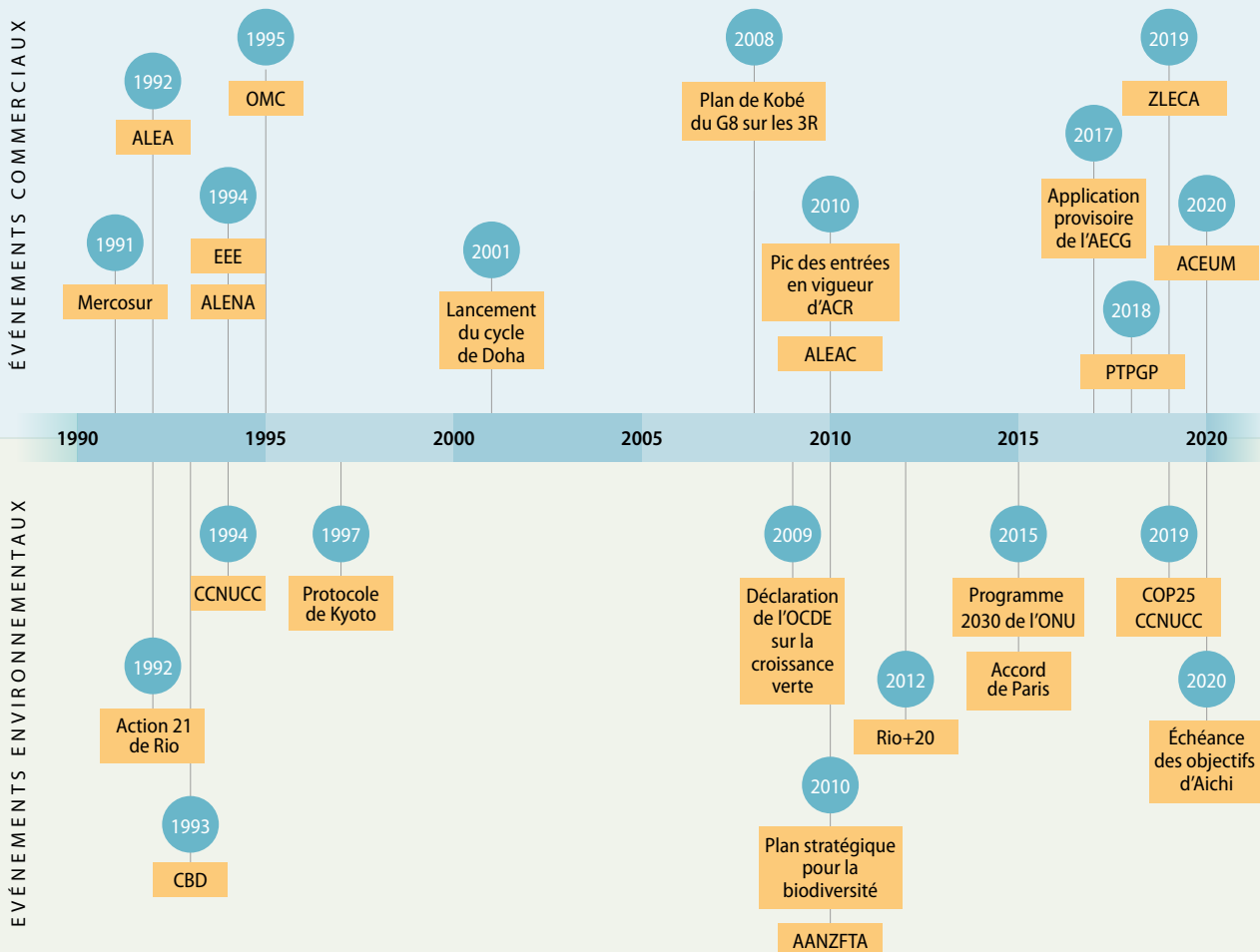


Ainsi, en septembre 2019, un groupe hétérogène, principalement composé de pays de l'OCDE, a donné le coup d'envoi à la négociation d'un accord sur le changement climatique, le commerce et la durabilité<sup>17</sup>. En décembre 2019, l'UE a annoncé l'adoption du Pacte vert pour l'Europe, qui énonce des objectifs, comme celui d'instaurer un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières et de faire en sorte que les chaînes d'approvisionnement ne contribuent pas à la déforestation<sup>18</sup>. La réflexion évolue aussi au sein de l'Organisation mondiale du commerce, où des déclarations ministérielles sur le lien entre commerce et viabilité écologique ont été publiées en décembre 2021<sup>19</sup>. De même, l'UE et les États-Unis ont diffusé, en octobre 2021, une déclaration commune sur les échanges d'acier et d'aluminium dans laquelle ils se sont déclarés fermement résolus à

17. Accord sur le changement climatique, le commerce et la durabilité : <https://www.mfat.govt.nz/en/trade/free-trade-agreements/trade-and-climate/agreement-on-climate-change-trade-and-sustainability-accts-negotiations>.
18. Pacte vert pour l'Europe : [https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal\\_fr](https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr).
19. OMC : Déclarations ministérielles sur le commerce, l'environnement et le développement durable : [https://www.wto.org/french/tratop\\_f/tessd\\_f/launch\\_event\\_151221\\_f.htm](https://www.wto.org/french/tratop_f/tessd_f/launch_event_151221_f.htm).



Graphique 10. La situation évolue grandement à l'interface entre les échanges et l'environnement, 1990-2020



Source : OCDE (2021) *OECD Work on Trade and Environment in 2008-2020: A retrospective*, <https://www.oecd.org/env/retrospective-trade-environment-2008-2020.htm>

## Les politiques commerciales et environnementales doivent agir de concert en faveur de la transition vers une économie sobre en ressources et neutre en GES.

20. Déclaration commune États-Unis/UE sur les échanges d'acier et d'aluminium : <https://ustr.gov/about-us/policy-offices/press-office/press-releases/2021/october/joint-us-eu-statement-trade-steel-and-aluminum>.

21. OCDE (2021) *OECD Work on Trade and Environment: A retrospective, 2008-2020*, <https://www.oecd.org/env/retrospective-trade-environment-2008-2020.htm>.

s'appuyer sur la politique commerciale pour faire face aux menaces posées par le changement climatique et aux distorsions de concurrence sur les marchés mondiaux<sup>20</sup>.

L'OCDE participe activement à ces processus en consacrant des travaux analytiques aux arbitrages à opérer et synergies à dégager entre les mesures envisageables, en fournissant des informations et données robustes et en offrant aux pays un lieu d'échange (plutôt que de négociation) et d'interaction. Ainsi, le Groupe de travail conjoint sur les échanges et l'environnement (GTCEE) s'intéresse depuis trente ans à ce qui se passe à la croisée des échanges et de l'environnement. Une récente rétrospective des problématiques des échanges et de l'environnement portant sur la période 2008-2021 montre l'étendue des thèmes traités par l'OCDE pour : i) soutenir l'action multilatérale et plurilatérale consacrée aux biens et services environnementaux ainsi qu'à la réforme des aides publiques ; ii) garantir la cohérence environnementale des accords commerciaux régionaux ; iii) aborder les questions environnementales de portée planétaire ; et iv) mettre au point des indicateurs des échanges

et de l'environnement et, sur cette base, réaliser des analyses quantitatives.

Il est de plus en plus important de comprendre les répercussions des politiques d'environnement sur la compétitivité et les échanges, à mesure que les pays revoient à la hausse le niveau de leurs ambitions à l'égard du climat et de l'environnement. Les politiques commerciales et environnementales doivent agir de concert en faveur de la transition vers une économie sobre en ressources et neutre en GES. Cette réunion de l'EPOC au niveau ministériel est une occasion importante de mettre en exergue le rôle central des ministères de l'Environnement à cet égard.

**Cette séance est l'occasion, pour les Ministres, de débattre des points situés à l'interface des politiques commerciales et environnementales ainsi que de leurs conséquences potentielles.** La réflexion devrait porter en particulier sur les difficultés, les limites et les déficits de connaissances rencontrés dans le traitement des questions qui touchent à la fois les échanges et l'environnement, sur le rôle des ministères de l'Environnement à cet égard et sur la valeur ajoutée que l'OCDE peut y apporter.



### Publications utiles de l'OCDE

- OCDE (2021) *OECD Work on Trade and Environment: A retrospective, 2008-2020*.
- Documents de travail de l'OCDE sur les échanges et l'environnement, n° 2021/02 (2021), « International Trade and Circular Economy - Policy alignment ».
- OCDE (2020), *Climate Policy Leadership in an Interconnected World: What Role for Border Carbon Adjustments?*
- Documents de travail de l'OCDE sur les échanges et l'environnement, n° 2018/03 (2018), « International trade and the transition to a more resource efficient and circular economy: a concept paper »
- OCDE (2018), *International Trade and the Transition to a Circular Economy*.

# 5

Partie 2, thème 5  
**RENFORCER LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT POUR  
AMÉLIORER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ HUMAINES**  
Jeudi 31 March 2022, 10h30 – 12h00



## Questions à examiner

- Sur quelles questions manque-t-on de connaissances pour comprendre les liens existant entre protection de l'environnement et santé ?
- Quelles sont les mesures à prendre en priorité pour atténuer les risques que la situation environnementale fait peser sur la santé humaine et pour permettre au système de santé d'absorber les risques existants ?

## Principaux enjeux

**Rien qu'en 2019, les particules présentes dans l'air ambiant ont causé 4.1 millions de décès prématurés (soit plus du double qu'en 1990), soit un coût en bien-être équivalent à 5.8 % du PIB mondial.**

22. OCDE (2016), *Les conséquences économiques de la pollution de l'air extérieur*, <https://doi.org/10.1787/9789264262294-fr>.

Aussi bénéfique soit-il au bien-être humain, le développement économique n'en est pas moins associé à une forte détérioration de l'environnement et à des dommages sanitaires. La protection de l'environnement et la santé sont liés à bien des égards. La pollution de l'air peut provoquer des pathologies cardiovasculaires et pulmonaires. L'exposition aux substances chimiques, comme le plomb, est un facteur de risque qui est associé à un large éventail de symptômes et de pathologies. Le changement climatique anthropique augmente la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les catastrophes naturelles ou les canicules, qui peuvent provoquer un nombre considérable de décès. Le recul de la biodiversité et les pressions exercées sur les milieux naturels peuvent rendre plus probable la propagation de zoonoses et d'épidémies.

L'inaction écologique coûte très cher à la société, que l'on considère les taux de mortalité prématurée et de

morbidité (au regard de la désutilité, des dépenses de santé et de la baisse de la productivité de la main-d'œuvre) ou le déclin des rendements agricoles. L'OCDE s'emploie activement à mesurer et à prédire les coûts actuels et futurs de l'inaction face à la pollution de l'air extérieur, au changement climatique et à l'exposition au plomb (Graphique 14 et Graphique 15).

Par sa fréquence et sa gravité, la **pollution atmosphérique** reste au premier rang des sources de risque environnemental pour la santé. Dans bien des endroits, les concentrations de particules et d'ozone dépassent largement les niveaux recommandés dans les lignes directrices de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) relatives à la qualité de l'air, en particulier dans les grandes villes et les zones très peuplées. Rien qu'en 2019, les particules présentes dans l'air ambiant ont causé 4.1 millions de décès prématurés (soit plus du double qu'en 1990), soit un coût en bien-être équivalent à 5.8 % du PIB mondial<sup>22</sup>.



**Il y a lieu d'approfondir la recherche sur les dommages occasionnés par la pollution chimique et le changement climatique, en s'intéressant tout particulièrement aux répercussions de l'activation d'importants point de bascule sur les économies régionales.**

Un large éventail d'instruments permettent de réduire les effets de la pollution de l'air, notamment les normes d'émissions, les subventions en faveur des technologies et les dispositifs de tarification routière. Cependant, il n'existe pas de solution universelle car la nature des principaux polluants et sources de pollution varient grandement d'un pays à l'autre. Il faut panacher les instruments pour pouvoir faire preuve de souplesse et balayer large.

La **pollution chimique** pose elle aussi d'importants problèmes environnementaux, qui ont de lourdes conséquences sur la santé. Les effets préjudiciables pour la santé de l'exposition aux substances chimiques, telles que le mercure, les phtalates et le plomb, sont bien documentés. L'exposition au plomb a causé à elle seule près d'un million de morts prématurées en 2019. Une multiplicité de substances chimiques sont rejetées dans le milieu du fait des activités humaines. Les effets - propres ou en interaction avec le milieu - qu'elles ont sur la santé restent en grande partie inconnus. Les décideurs publics peuvent améliorer la situation en renforçant les systèmes de gestion des produits chimiques à usage industriel ou de consommation courante, des pesticides et des produits pharmaceutiques (y compris en ce qui concerne leurs effets sur l'environnement). Moderniser les procédures d'essai et d'évaluation des produits chimiques peut aider à comprendre plus rapidement les risques potentiels qu'ils font peser sur la santé ainsi qu'à mettre en œuvre des méthodes efficaces de réduction des risques posés par les substances prioritaires. L'OCDE aide les pays à élaborer et à mettre en place des politiques et instruments de nature à rendre leur système de gestion des produits chimiques plus efficace, plus efficient et plus robuste. En outre, elle remédie aux principaux déficits de connaissances en établissant de nouvelles recommandations et estimations qui permettent de chiffrer les coûts associés à la mortalité prématurée et à la morbidité d'origine chimique.

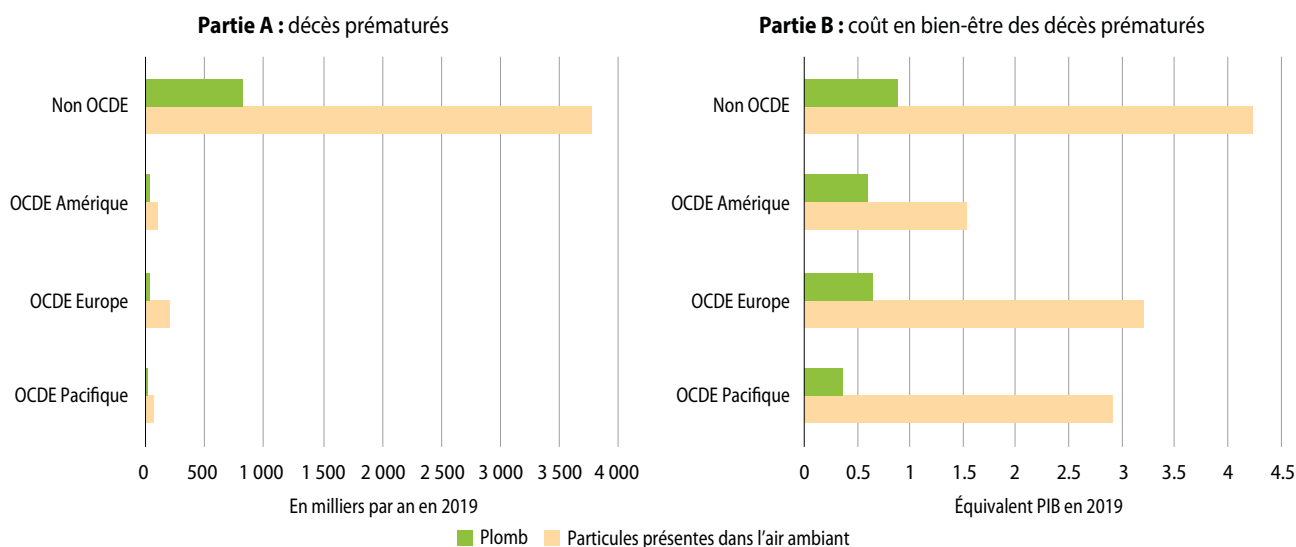
La **crise climatique** constitue un autre problème de santé environnementale, dont les conséquences sont importantes et complexes. Par exemple, le stress thermique induit par le changement climatique a des effets directs sur la santé (déshydratation, AVC et thromboses, notamment), mais aussi des effets indirects en mettant à rude épreuve les systèmes d'eau, d'énergie et de transport ainsi qu'en menaçant la sécurité alimentaire. Les épisodes de stress thermique induits par le changement climatique ont provoqué 145 000 décès prématurés en 2015 et, d'après les prévisions, leur nombre s'élèvera à 1 million en 2050 si aucune mesure supplémentaire n'est prise pour y remédier<sup>23</sup>. Les pouvoirs publics devraient calculer les coûts et les avantages d'une ambitieuse action climatique en tenant compte des risques encourus en termes de conséquences sanitaires graves et de morts prématurées.

Cependant, les décideurs publics ont besoin de davantage données, régulièrement actualisées, sur les avantages monétaires de la protection de la santé. Faute de pouvoir chiffrer l'avantage obtenu en évitant les maladies associées à la dégradation de l'environnement, il leur est impossible de bien soupeser les coûts et avantages de l'action publique. Il y a lieu d'approfondir la recherche sur les dommages occasionnés par la pollution chimique et le changement climatique, en s'intéressant tout particulièrement aux répercussions de l'activation d'importants point de bascule sur les économies régionales.

**Cette séance est l'occasion, pour les Ministres, de débattre des effets de la dégradation de l'environnement sur la santé, des coûts de l'inaction, ainsi que des avantages obtenus en intégrant des considérations sanitaires dans la prise de décisions environnementales.** Il s'agit de mettre en évidence les déficits de connaissance et les priorités principales de l'action à mener pour protéger l'environnement et réduire les incidences sanitaires.

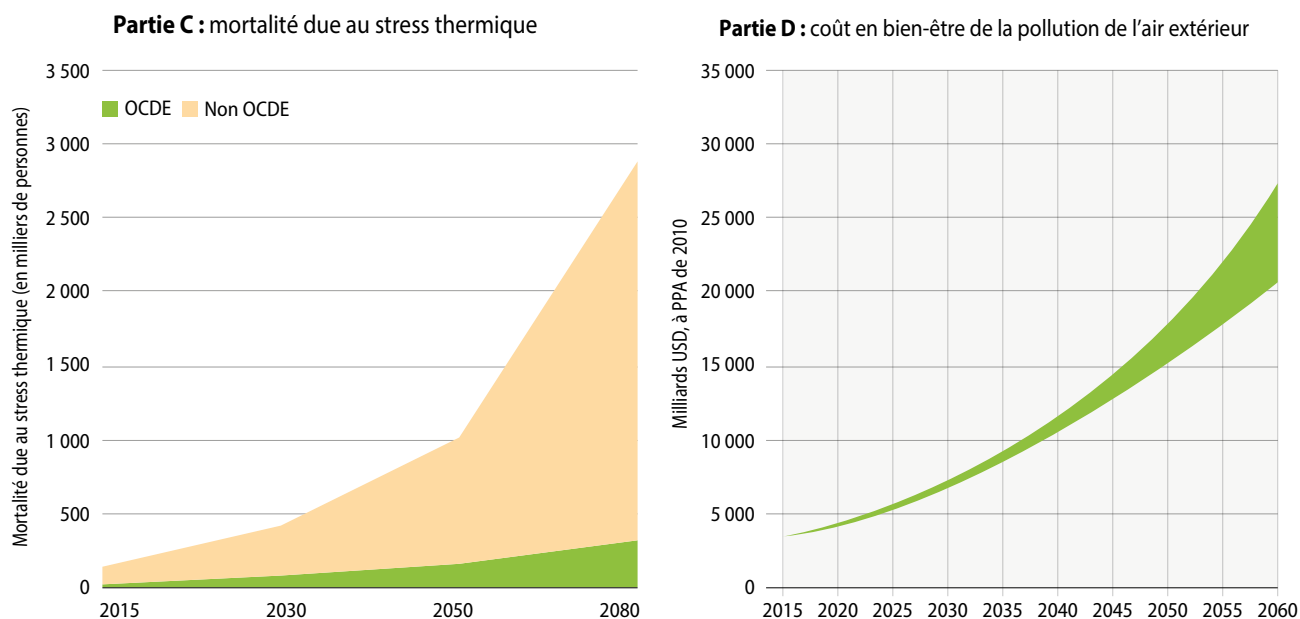
23. Voir OCDE (2015), *Les conséquences économiques du changement climatique*, <https://doi.org/10.1787/9789264261082-fr>.

Graphique 11. La mortalité prématurée due à la pollution environnementale coûte cher aux économies



Source : OCDE (2016), *Les conséquences économiques de la pollution de l'air extérieur*, <https://doi.org/10.1787/9789264262294-fr> ; OCDE (2019), Estimation des coûts en bien-être de l'exposition au plomb, [https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=EXP\\_MORSC](https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=EXP_MORSC).

Graphique 12. D'après les projections, les effets de la dégradation de l'environnement sur la mortalité vont fortement s'intensifier



Source : OCDE (2016), *Les conséquences économiques du changement climatique*, <https://doi.org/10.1787/9789264261082-fr> ; OCDE (2016), *Les conséquences économiques de la pollution de l'air extérieur*, <https://doi.org/10.1787/9789264262294-fr>.

### Publications utiles de l'OCDE

- OECD (2020), « Santé environnementale et renforcement de la résilience face aux pandémies », Les réponses de l'OCDE face au coronavirus (COVID-19)
- OCDE (2016), *Les conséquences économiques de la pollution de l'air extérieur*
- OCDE (2016), *Les conséquences économiques du changement climatique*

# 6

## Partie 2, thème 6 METTRE L'ACTION PUBLIQUE AU SERVICE D'UNE GESTION DURABLE DES MERS ET OCÉANS Jeudi 31 March 2022, 10h30 – 12h00



### Questions à examiner

- En prévision de la Conférence sur les océans que l'ONU organisera cette année, les Ministres sont invités à exposer les politiques engagées dans leur pays et les liens de coopération internationale/régionale noués dans l'intérêt de la conservation et de l'exploitation durable des mers et océans et des écosystèmes marins.
- Comment l'OCDE pourrait-elle aider les pays à mieux lutter contre la pollution marine par les déchets plastiques et autres sources terrestres ; à préserver et exploiter durablement la biodiversité marine ; et à renforcer la résilience des communautés côtières et marines face aux effets du changement climatique ?

### Principaux enjeux

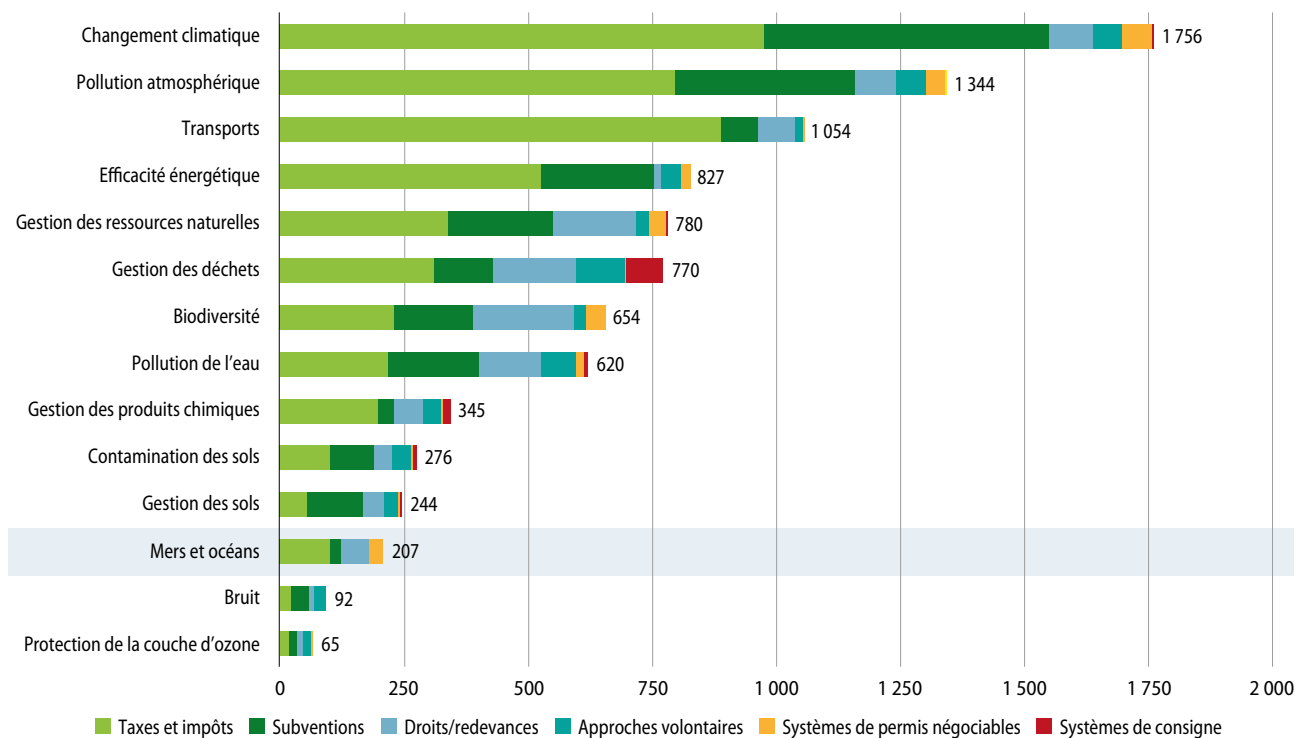
De par les habitats riches en biodiversité qu'ils abritent, les précieux services écosystémiques qu'ils fournissent, le rôle central qu'ils jouent dans la sécurité alimentaire mondiale et les quantités massives de chaleur et de dioxyde de carbone qu'ils absorbent, les mers et océans sont vitaux pour le bien-être humain. Ils offrent aussi des possibilités d'emploi, de croissance économique et de développement. L'économie de l'océan englobe de multiples secteurs - l'industrie pétrolière et gazière, la pêche, l'aquaculture, le transport maritime, le tourisme, l'énergie éolienne et les biotechnologies marines - et connaît un véritable essor. Avant la pandémie de COVID-19, l'OCDE prévoyait qu'elle doublerait de volume entre 2010 et 2030, où elle se chiffrerait à 3 000 milliards USD et emploierait 40 millions de personnes<sup>24</sup>.

Cependant, un large éventail d'activités humaines exercent une pression grandissante sur les mers et océans et cette pression est appelée à s'accroître à moins que les pouvoirs publics ne prennent des dispositions audacieuses pour protéger les ressources marines. La pollution due aux matières plastiques, aux activités pétrolières et gazières offshore, à la navigation ainsi qu'à l'écoulement d'éléments fertilisants et agricoles soulève des problèmes de taille. L'urbanisation rapide des zones côtières exacerbe la pollution, la disparition des habitats et les pressions exercées sur les ressources. À cela s'ajoute qu'un grand nombre d'espèces et d'habitants pâtissent des effets du changement climatique (élévation du niveau de la mer, réchauffement et acidification de l'océan). Il incombe aux pouvoirs publics de veiller à la bonne gestion des océans, d'en exploiter les

24. OCDE (2016), *L'économie de l'océan en 2030*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264275928-fr>.

**Graphique 13. Il n'a pas été pleinement tiré parti des potentialités offertes par les instruments économiques au profit de la conservation des mers et océans et de leur exploitation durable.**

Nombre d'instruments par dimension environnementale



**Note :** d'après les informations versées par 120 pays dans la base de données. Chaque instrument pouvant être rattaché à plusieurs dimensions, il est possible que certains soient comptabilisés plus d'une fois. Ne sont indiqués que les instruments en place. Sont exclus ceux qui ne sont plus en usage.

**Source :** Base de données de l'OCDE sur les instruments d'action dans le domaine de l'environnement (PINE), <https://pinedatabase.oecd.org>, consulté le 9 février 2022.

ressources de manière durable et de réduire les pressions environnementales pour pouvoir tirer pleinement profit des potentialités offertes par l'économie de l'océan.

L'OCDE aide les administrations à concilier l'exploitation toujours croissante des ressources marines avec la nécessité de préserver et d'améliorer la santé des écosystèmes océaniques. Les analyses des politiques et les orientations établies par l'OCDE aident les pays à s'acquitter de leurs engagements internationaux liés aux océans, notamment en ce qui concerne l'Objectif de développement durable (ODD) 14, intitulé « Vie aquatique », le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 qui doit être adopté cette année en vertu de la Convention sur la diversité biologique, la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et les conventions maritimes régionales, ou encore l'Accord de Paris sur le changement climatique. L'OCDE plaide pour que l'administration dans son ensemble relève de concert les défis complexes qui touchent aux océans, en mobilisant les spécialistes des questions

environnementales, économiques, financières et sociales dans tous les domaines d'action concernés.

L'EPOC pourrait étoffer certaines de ses activités récentes concernant l'environnement pour aider ses pays membres et partenaires. Il s'agirait de mener à bien les tâches suivantes :

- **Suivre les politiques et modes de financement adoptés aux fins de la conservation des ressources marines et de leur exploitation durable :** malgré des progrès récents, l'action des pouvoirs publics ne parvient pas à suivre le rythme des pressions qui pèsent sur les mers et océans. Par exemple, les aires marines protégées ont certes été étendues ces dernières années, mais leur efficacité et le champ de vie marine concerné laissent encore à désirer. Il importe de les intégrer plus judicieusement dans les nouveaux instruments de planification de l'espace maritime, de sorte qu'elles soient plus efficaces, et de les compléter d'un arsenal de dispositifs qui remédient aux

*Les aires marines protégées ont certes été étendues ces dernières années, mais leur efficacité et le champ de vie marine concerné laissent encore à désirer.*

multiples pressions exercées sur les mers et océans. La base de données de l'OCDE sur les instruments d'action dans le domaine de l'environnement (PINE), à laquelle 120 pays participent actuellement (Graphique 13), nous permet de recenser les instruments d'action utiles à la réalisation de l'ODD 14 (conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines).

- Mettre un frein à la pollution marine par les plastiques** : 87 % des matières plastiques déversées proviennent de déchets terrestres mal collectés et éliminés. En conséquence, 6.1 millions de tonnes de plastique finissent dans le milieu aquatique, dont 1.7 million de tonne atteignent l'océan chaque année<sup>25</sup>. Dans de récents travaux, l'OCDE a réfléchi à la question de savoir comment prévenir la production de déchets plastiques et judicieusement traiter les matières plastiques en fin de cycle, ainsi qu'aux mesures à prendre à l'égard des plastiques à usage unique et des microplastiques (voir plus haut la section sur la deuxième séance plénière). Dans ses travaux sur la pollution marine par les plastiques, l'OCDE s'intéresse également à la coopération avec les pays de l'Asie du Sud-Est. D'après des estimations récentes, les débris marins (plastiques et autres) induisent un coût direct de 2.1 milliards USD par an aux pays de l'ASEAN<sup>26</sup>. Les initiatives prises en Asie du Sud-Est pour lutter contre la pollution marine par les plastiques sont légion : une coopération ininterrompue avec cette région prioritaire pour l'OCDE pourrait aider à

rendre plus efficace la coordination régionale de la gestion des déchets marins.

- S'adapter à l'élévation du niveau des mers et océans et se doter d'une infrastructure côtière résiliente** : les infrastructures et communautés côtières pâtissent de manière disproportionnée des conséquences du changement climatique et de la montée du niveau de la mer (par exemple, inondations et érosions côtières, intrusion saline et destruction des habitats). Faute d'adaptation, les dégâts causés par les inondations dans le scénario haut d'élévation du niveau de la mer (1.3 mètre) coûteraient à peu près l'équivalent de 4 % du PIB mondial chaque année. Dans de récents travaux, l'OCDE a étudié la manière dont les pays considèrent les coûts et les responsabilités liés à la gestion des risques côtiers et cherché à en définir l'effet incitatif ou dissuasif sur l'adoption de comportements de réduction des risques parmi les ménages, les entreprises et les différents niveaux d'administration.

**L'objet de cette séance est de débattre de la question de savoir comment mettre l'action publique au service de la conservation et de l'exploitation durable des océans et des écosystèmes marins.** Les Ministres sont également invités à réfléchir à ce que l'OCDE pourrait faire pour aider les pays à mieux lutter contre la pollution marine par les déchets plastiques et autres sources terrestres, à préserver la biodiversité marine et à renforcer la résilience des communautés côtières et marines face aux effets du changement climatique.

25. OECD (2022), *Global Plastics Outlook: Economic Drivers, Environmental Impacts and Policy Options*, <https://doi.org/10.1787/de747aef-en>.

26. Coopération économique Asie-Pacifique (2020). *Mise à jour du Rapport sur les coûts économiques des débris marins pour les économies de l'APEC établi par l'APEC en 2009*.

## Publications utiles de l'OCDE

- OCDE (2022), *Global Plastics Outlook: Economic Drivers, Environmental Impacts and Policy Options*.
- OCDE (2017), *Marine Protected Areas: Economics, Management and Effective Policy Mixes*.





## Déjeuner de travail ministériel

# REPRÉSENTATION CITOYENNE, ÉDUCATION ET SENSIBILISATION DU PUBLIC AU SERVICE DE LA LUTTE CONTRE LES PROBLÈMES D'ENVIRONNEMENT

31 mars 2022, 12h00 – 13h30

### Questions à examiner

- Comment les spécialistes de l'environnement peuvent-ils mieux éclairer les politiques éducatives afin de susciter les actions urgentes qui s'imposent pour atteindre des objectifs environnementaux ambitieux ?
- Quels enseignements tirer des approches appliquées au niveau local pour renforcer l'acceptation par le public des mesures de lutte contre la dégradation de l'environnement ?

### Description du sujet

Influencer la façon dont les citoyens interagissent avec l'environnement par la sensibilisation et l'éducation représente plus que jamais un enjeu fondamental. L'éducation peut doter les jeunes et les autres citoyens des compétences, attitudes et valeurs nécessaires pour faire des choix responsables et éclairés. Des citoyens instruits et sensibilisés peuvent jouer un rôle clé en appuyant la transition climatique par leur engagement, leur façon de consommer, leur vote et leurs décisions. L'éducation peut aussi aider les plus fragiles à s'adapter aux conséquences du changement climatique. De même, accompagner les mesures vertes de campagnes de communication peut mieux faire comprendre leurs bienfaits, comme le montrent de récents travaux de l'OCDE sur la refonte des transports locaux<sup>27</sup>.

Mais les systèmes éducatifs et les administrations sont-ils adaptés pour préparer les sociétés d'aujourd'hui à la transition climatique ? Les résultats du Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA) montrent que de solides connaissances scientifiques sont essentielles en ce qu'elles déterminent dans quelle mesure la jeunesse porte un regard lucide sur le défi climatique et s'intéresse à l'environnement<sup>28</sup>. Mais ils révèlent aussi un décalage persistant entre le fort intérêt des élèves pour l'enjeu climatique et leur sentiment de contrôle et de pouvoir. Dans les pays de l'OCDE, seuls 57 % des élèves pensent pouvoir influencer sur les problèmes mondiaux comme le changement climatique.

Face à la complexité des défis environnementaux, élèves et citoyens ne peuvent plus se cantonner à

l'analyse des causes et des effets des événements et situations. Ils doivent plus que jamais acquérir des compétences en réflexion systémique. Le renforcement du sentiment de contrôle et la réflexion systémique vont de pair, la sensibilisation des citoyens à cette réflexion leur faisant prendre conscience d'actions qui ont un effet réel, mais ne leur apparaîtraient pas autrement.

Parallèlement, la confiance à l'égard des pouvoirs publics est importante pour l'adhésion des citoyens à l'action climatique. L'enquête à paraître de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques aidera les pouvoirs publics à comprendre comment ceux-ci influencent cette adhésion et à constituer une boucle de rétroaction positive.

Les établissements d'enseignement et les administrations peuvent mieux faire pour développer le sentiment de contrôle chez les individus et leur permettre ainsi de jouer un rôle actif dans la construction d'un avenir durable. Un rapprochement entre spécialistes de l'enseignement et de l'environnement peut faire progresser la compréhension des défis à venir.

**Durant cette séance, il s'agit d'examiner comment les pouvoirs publics peuvent doter les apprenants et les citoyens des compétences voulues pour bâtir des villes plus durables, repenser les modes de vie individuels, consommer différemment et soutenir des politiques publiques écologiquement responsables.**



**Des citoyens instruits et sensibilisés peuvent jouer un rôle clé en appuyant la transition climatique par leur engagement, leur façon de consommer, leur vote et leurs décisions.**

27. OCDE (2021), *Transport Strategies for Net-zero Systems by Design*, <https://doi.org/10.1787/0a20f779-en>.

28. OCDE (2020), *PISA 2018 Results (Volume VI): Are Students Ready to Thrive in an Interconnected World?* <https://doi.org/10.1787/d5f68679-en>.



## Séance plénière FAIRE FACE AU DÉFI MONDIAL DES PLASTIQUES Jeudi 31 March 2022, 13h30 – 15h00



### Questions à examiner

- Quelles sont les interventions prioritaires au niveau national pour faire cesser la pollution plastique et pour encourager l'écoconception et la transition vers un modèle économique plus circulaire ?
- Quelles coopérations internationales seront primordiales pour accompagner les efforts nationaux et quelles contributions l'OCDE pourrait-elle y apporter, notamment à l'appui du projet du comité intergouvernemental de négociation de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement d'établir en deux ans un nouvel instrument international contraignant pour mettre fin à la pollution plastique ?
- Quels possibles indicateurs, objectifs et calendriers de transformation de l'industrie et de la consommation plastiques l'OCDE pourrait-elle étudier et définir ?

### Principaux enjeux

La production mondiale de plastiques ne cesse d'augmenter depuis plusieurs décennies. Légers, abordables et très polyvalents, les plastiques sont présents dans d'innombrables applications industrielles et s'avèrent d'une grande utilité dans les sociétés modernes. De la conservation des aliments à l'amélioration des soins de santé, de l'isolation des bâtiments à la sobriété des véhicules, ils nous rendent de très nombreux services. La production et la consommation de plastiques ont toutefois pris une envergure telle qu'elles ont aujourd'hui une forte empreinte carbone et aboutissent à la production de grandes quantités de déchets. Entre autres répercussions, la pollution plastique persistante et les déchets plastiques sauvages nuisent à la santé

humaine, aux espèces sauvages et aux écosystèmes, et ils induisent des coûts socioéconomiques dans les secteurs du tourisme et de la pêche. La nécessité d'une action forte est reconnue aux niveaux national et international, et une nouvelle impulsion a été donnée par la récente résolution de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement qui appelle à élaborer un instrument international juridiquement contraignant pour mettre fin à la pollution plastique.

L'OCDE travaille depuis plusieurs années sur la question des plastiques. Elle a notamment présenté récemment ses *Perspectives mondiales des plastiques*<sup>29</sup> et publié d'autres rapports sur les marchés des matières secondaires, l'innovation dans le domaine des

29. OCDE (2022), *Global Plastics Outlook: Economic Drivers, Environmental Impacts and Policy Options* <https://doi.org/10.1787/de747aef-en>.

30. OCDE (2021), *A Chemicals Perspective on Designing with Sustainable Plastics: Goals, Considerations and Trade-offs*, <https://doi.org/10.1787/f2ba8ff3-en>.

Document de travail sur l'environnement n° 182 (2021), « Preventing single-use plastic waste: Implications of different policy approaches », <https://doi.org/10.1787/c62069e7-en>.

OCDE (2018), *Improving Markets for Recycled Plastics: Trends, Prospects and Policy Responses*, <https://doi.org/10.1787/9789264301016-en>.

OCDE (2021), *Policies to Reduce Microplastics Pollution in Water: Focus on Textiles and Tyres*, <https://doi.org/10.1787/7ec7e5ef-en>.

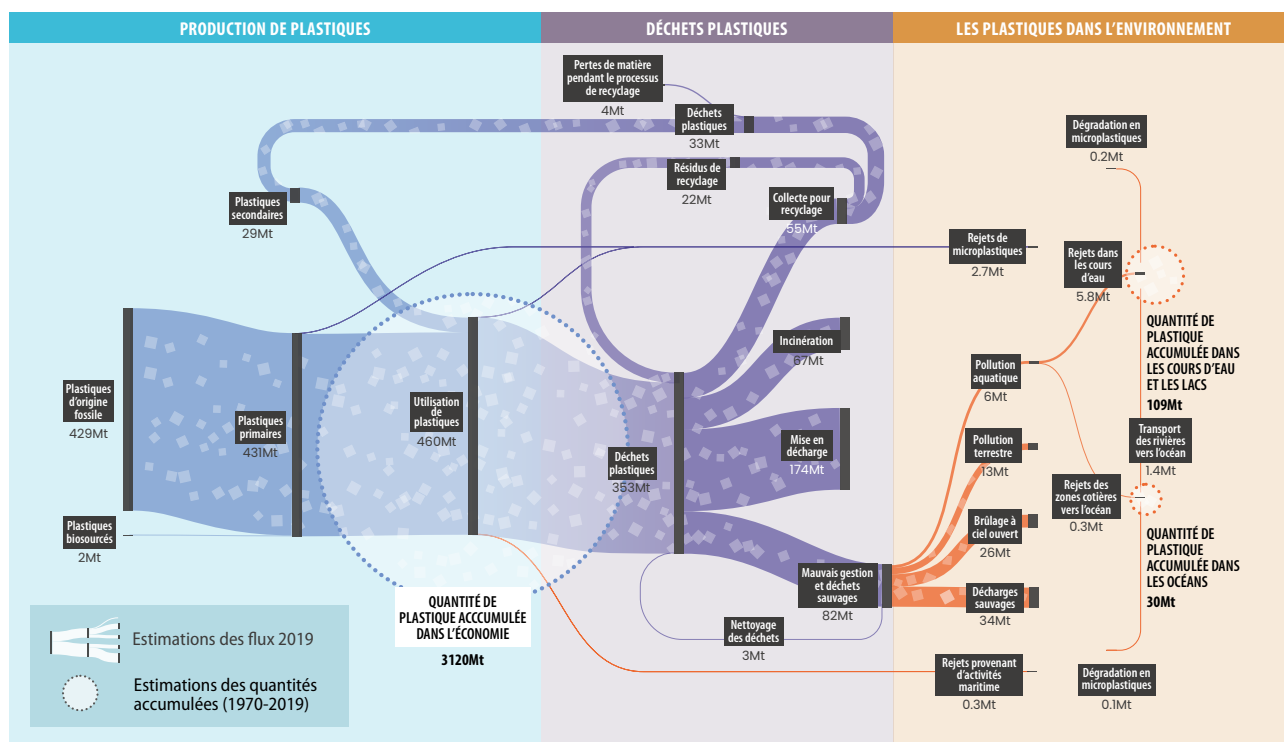
plastiques, les mesures publiques ciblant les plastiques à usage unique et l'écoconception des matières plastiques sous l'angle des produits chimiques<sup>31</sup>.

Les *Perspectives mondiales* montrent que la production annuelle mondiale de plastiques a plus que doublé en vingt ans – pour atteindre 460 millions de tonnes (Mt) en 2019 – et que c'est aussi le cas du volume de déchets plastiques, passé de 156 Mt en 2000 à 353 Mt en 2019. Cependant, seulement 9 % de ces déchets ont été recyclés en 2019, tandis que 19 % ont été incinérés et près de 50 %, enfouis dans des décharges contrôlées. Les 22 % restants ont été abandonnés dans des décharges sauvages, brûlés à ciel ouvert ou jetés dans l'environnement (Graphique 14).

Les confinements et le recul de l'activité économique liés à la pandémie de COVID-19 ont fait baisser de 2.2 % la consommation de plastiques en 2020 par rapport à 2019, mais le recours accru aux équipements de protection individuelle et aux plastiques à usage unique a amplifié la production de déchets plastiques. Avec le rebond de l'économie, la consommation de plastiques devrait repartir à la hausse et entraîner une nouvelle augmentation des déchets et de la pollution plastique.



Graphique 14. Seulement 9 % des 353 millions de tonnes de déchets plastiques ont été recyclés en 2019



Source : OCDE (2022), *OECD Global Plastics Outlook: Economic Drivers, Environmental Impacts and Policy Options*, <https://doi.org/10.1787/de747aef-en>.

**Désormais largement présents dans l'eau douce et les milieux terrestres, de même que dans les aliments et les boissons, les microplastiques contribuent grandement à la détérioration des écosystèmes et à l'exposition des populations**

## **Une plus grande circularité des cycles de vie réduira l'empreinte environnementale des plastiques**

En 2019, plus d'un cinquième des déchets plastiques ont été collectés ou éliminés de façon inadaptée (brûlage à l'air libre, décharges ciel ouvert...), ce qui a entraîné d'importants rejets dans l'environnement. D'après les modélisations de l'OCDE, 109 Mt de plastiques se sont aujourd'hui accumulés dans les cours d'eau, et 30 Mt dans les océans (Graphique 14) – durant la seule année 2019, 6.1 Mt de plastiques ont été rejetés dans le milieu aquatique. Les macroplastiques représentent 88 % de rejets de plastiques dans l'environnement, soit un volume de 22 Mt pour la seule année 2019. Les 12 % restants sont constitués de microplastiques, c'est-à-dire de polymères de diamètre inférieur à 5 mm provenant souvent de fragments de plastique de plus grande taille. Désormais largement présents dans l'eau douce et les milieux terrestres, de même que dans les aliments et les boissons, les microplastiques

contribuent grandement à la détérioration des écosystèmes et à l'exposition des populations. La mauvaise gestion des déchets est un problème particulièrement répandu dans les pays en développement, où des investissements massifs dans les infrastructures élémentaires de gestion des déchets paraissent donc s'imposer. Pour en financer le coût, estimé à 25 milliards EUR par an dans les pays à revenu faible et intermédiaire, toutes les sources de financement disponibles devront être mobilisées – l'aide publique au développement couvre actuellement 2 % seulement des besoins en financement.

En outre, les plastiques ont une empreinte carbone significative et sont responsables de 3.4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre au cours de leur cycle de vie. En 2019, ils ont causé l'émission de 1.8 milliard de tonnes de gaz à effet de serre, dont 90 % provenaient de la production et de la transformation des combustibles fossiles.



**Il faut des marchés solides des plastiques recyclés**

Les plastiques secondaires (recyclés) ne représentent toujours que 6 % des matières de base, bien que leur production mondiale ait plus que quadruplé en vingt ans (Graphique 7). Ils sont considérés surtout comme des substituts des matières plastiques primaires, et non comme une ressource de valeur à part entière, de sorte que leurs marchés demeurent petits et fragiles. Certains pays ont réussi à renforcer ces marchés en stimulant à la fois l'offre de plastiques recyclés – au moyen de mécanismes de responsabilité élargie des producteurs (REP), par exemple – et leur demande par des objectifs d'incorporation de matières recyclées. Une telle action conjuguée peut donner des résultats, comme en témoignent le récent découplage des prix du polyéthylène téréphtalate (PET) neuf et recyclé en Europe et la progression de l'innovation dans les technologies de recyclage.

L'innovation tournée vers la viabilité des cycles de vie des plastiques peut être très bénéfique pour l'environnement en débouchant sur des moyens de réduire les besoins en matières plastiques primaires, de prolonger la vie utile des produits et de faciliter le recyclage. Or seulement 1.2 % des innovations en rapport avec les plastiques présentent un intérêt environnemental. La coopération internationale est un autre outil primordial pour rendre les matières plastiques plus sûres et leurs chaînes de valeur plus

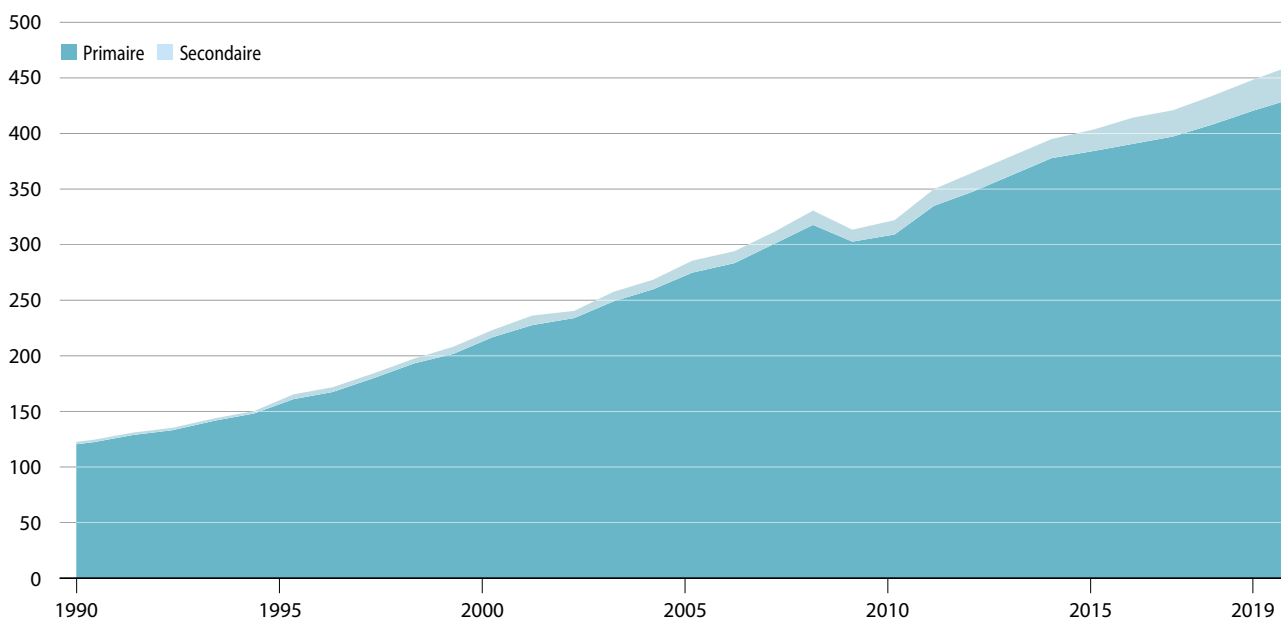


circulaires, et pour ramener à zéro les rejets nets de plastiques. Il s'agit notamment d'améliorer la sécurité et la circularité par l'écoconception et le choix des produits chimiques, et de faire en sorte que les effets sanitaires et environnementaux sur l'ensemble du cycle de vie soient pris en compte au stade de la conception des matériaux et des produits, par exemple au travers d'une réflexion systématique sur la chimie durable à ce stade<sup>32</sup>.

32. Voir OCDE (2021), *A Chemicals Perspective on Designing with Sustainable Plastics: Goals, Considerations and Trade-offs*, <https://doi.org/10.1787/f2ba8ff3-en>.

**Graphique 15. Malgré un volume en hausse, les plastiques recyclés ne représentent que 6 % de la production plastique totale**

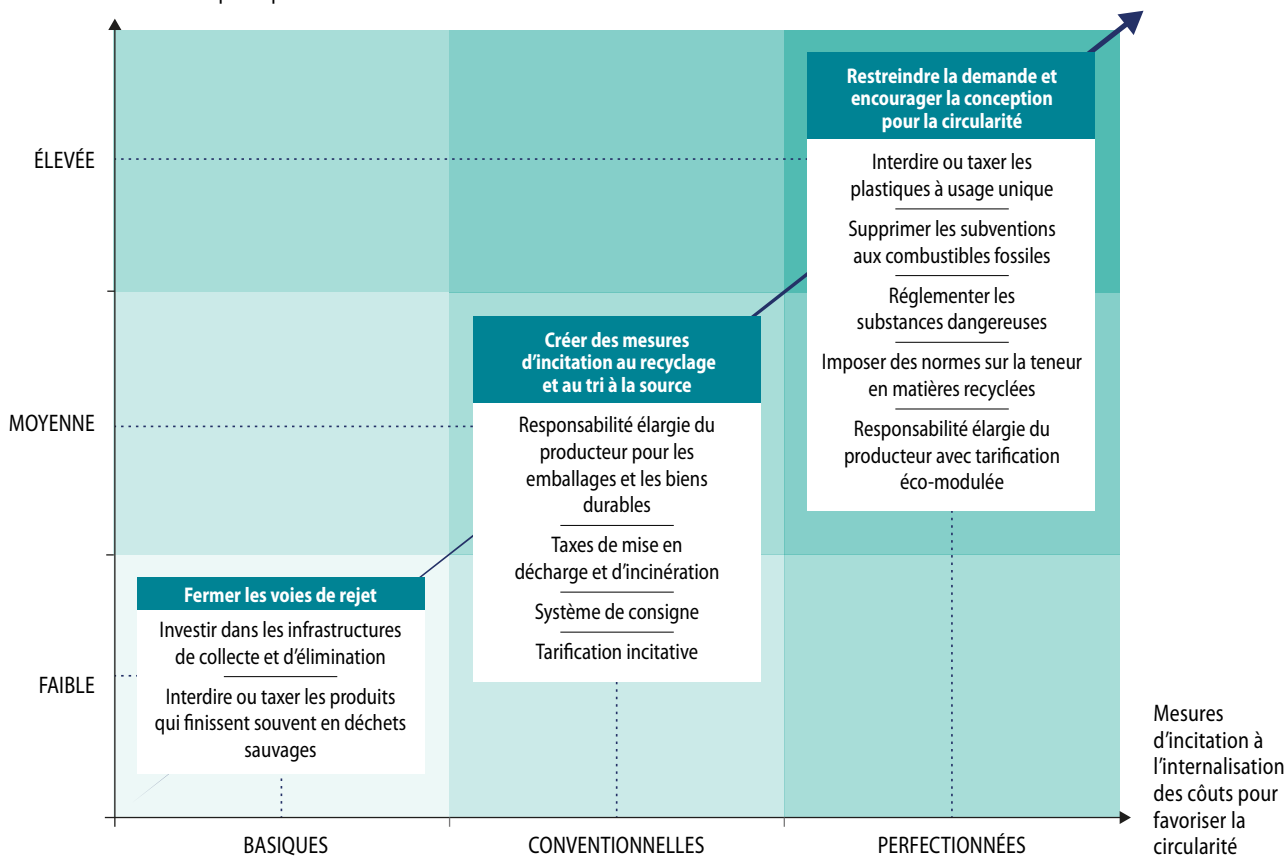
En millions de tonnes (Mt), 1990-2019



Source : OCDE (2022), *OECD Global Plastics Outlook: Economic Drivers, Environmental Impacts and Policy Options*, <https://doi.org/10.1787/de747aef-en>.

Graphique 16. Une feuille de route pour rendre l'utilisation de plastiques plus circulaire par étapes

Utilisation circulaire des plastiques



Source : OCDE (2022), *OECD Global Plastics Outlook: Economic Drivers, Environmental Impacts and Policy Options*, <https://doi.org/10.1787/de747aef-en>.



**Les macroplastiques représentent 88 % de rejets de plastiques dans l'environnement, soit un volume de 22 Mt pour la seule année 2019.**

### Une feuille de route pour guider l'action dans le domaine des plastiques

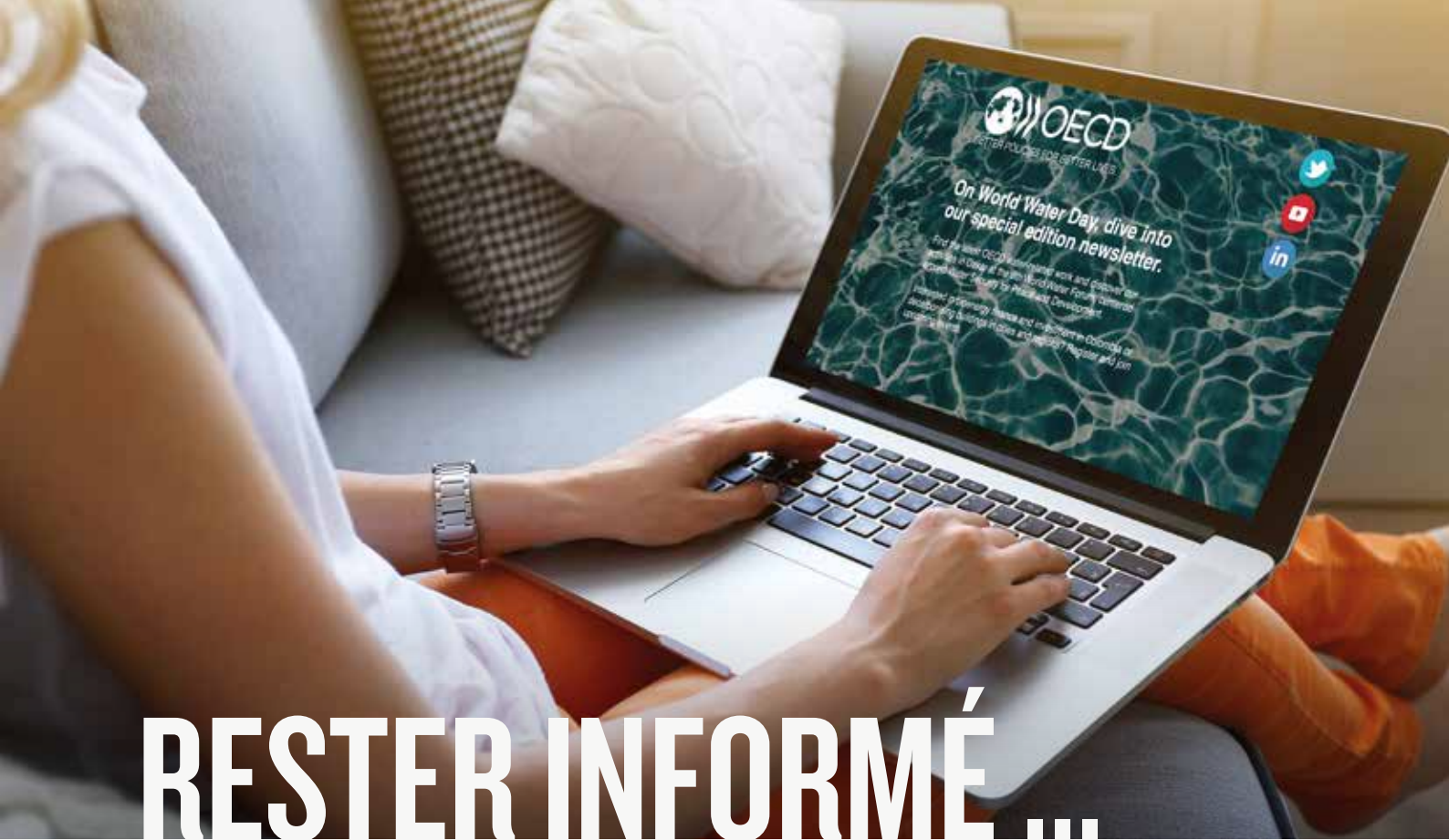
Des politiques et des actions plus ambitieuses sont nécessaires, avec notamment des investissements dans l'innovation ainsi que des interventions pour faire progresser la demande de plastiques à cycle de vie circulaire et contenir parallèlement la consommation globale de plastiques. Les pays doivent renforcer les mesures nationales pour tout à la fois empêcher les rejets, créer des incitations au recyclage, freiner la demande de plastiques et optimiser leur conception. Comme l'indique le recensement des principaux instruments réglementaires et économiques en place effectué par l'OCDE dans 50 pays, l'action publique à l'égard des plastiques est aujourd'hui parcellaire et largement perfectible. Les *Perspectives mondiales*

des plastiques présentent une feuille de route pour réduire les rejets de macroplastiques qui s'adresse à l'ensemble des pays et prévoit des phases de plus en plus ambitieuses (Graphique 16).

**Cette séance est l'occasion pour les Ministres de débattre des principales conclusions des *Perspectives mondiales des plastiques* et d'évoquer les mesures prises ou prévues au niveau national pour réduire la production de déchets plastiques et encourager le développement d'approches davantage tournées vers l'économie circulaire dans le domaine des plastiques.** Les Ministres sont également encouragés à mettre en lumière les domaines dans lesquels l'OCDE pourrait apporter de nouvelles contributions utiles et dans lesquels la coopération internationale compte.

### Publications utiles de l'OCDE

- OCDE (2022), *Global Plastics Outlook: Economic Drivers, Environmental Impacts and Policy Options*.
- OCDE (2021), *A Chemicals Perspective on Designing with Sustainable Plastics: Goals, Considerations and Trade-offs*.



# RESTER INFORMÉ

## Newsletters

L'OCDE publie régulièrement des newsletters contenant les dernières publications, les analyses et les réunions sur **l'environnement**, **la sécurité des produits chimiques et biosécurité** et **la croissance verte et le développement durable**. Inscrivez-vous à nos newsletters sur :

### L'environnement

[bit.ly/ENVnewsletterOECD](https://bit.ly/ENVnewsletterOECD)



### La sécurité des produits chimiques et biosécurité

[bit.ly/CHEMnewsletterOECD](https://bit.ly/CHEMnewsletterOECD)



### La croissance verte et le développement durable

[bit.ly/GGnewsletterOECD](https://bit.ly/GGnewsletterOECD)



## Blog

**Le Blog Focus Environnement** vise à accroître le dialogue sur une variété de sujets environnementaux entre les décideurs politiques, les experts et le grand public. Les auteurs des articles du blog sont des experts des politiques de l'OCDE et des invités qui écrivent sur leur domaine de recherche actuel pour toucher un large public à travers le monde afin de susciter des discussions.



Restez informé sur la conversation **environnementale**. Abonnez-vous et lisez-le sur :

[bit.ly/ENVblogOECD](https://bit.ly/ENVblogOECD)





DES POLITIQUES MEILLEURES  
POUR UNE VIE MEILLEURE

 [ENVMinisterial2022@oecd.org](mailto:ENVMinisterial2022@oecd.org)

 [oe.cd/OECDenvMINfr](https://oe.cd/OECDenvMINfr)

 [@OECD\\_ENV](https://twitter.com/OECD_ENV)

 [OECD Environment](https://www.linkedin.com/company/OECD-Environment)

[#OECDenvMIN](https://twitter.com/OECD_ENV)

